



Beaumont Saint-Cyr

Beaumont Saint-Cyr

de la tour au lac - n° 8

décembre 2021

GRAND ANGLE

L'automne à Beaumont Saint-Cyr

© Pascal Galtard

Territoire en mouvement
Beaumont Saint-Cyr
fait son cinéma

Talents
Jean-Michel Guitton,
peintre autodidacte

Un peu de notre histoire
Beaumont en photos,
hier et aujourd'hui

Vos services en **mairie**



Mairie de Beaumont Saint-Cyr

25, place du 11-Novembre / Beaumont
86490 Beaumont Saint-Cyr
Tél : 05 49 85 50 55 / Fax : 05 49 85 12 69
E-mail : mairie@beaumontsaintcyr.fr

Accueil public

Lundi, mardi et vendredi de 9 h à 12 h 15 et
de 14 h 30 à 17 h 30
Le mercredi de 9 h à 12 h 15
Le jeudi de 14 h 30 à 19 h
Fermé le mercredi après-midi et le jeudi matin



Mairie déléguée de proximité

1, rue de la Mairie / Saint-Cyr
86130 Beaumont Saint-Cyr
Tél : 05 49 52 40 37 / Fax : 05 49 62 58 31

Accueil public

Le matin : lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8 h 30 à 12 h
L'après-midi : lundi et mercredi de 13 h 30 à 17 h,
le mardi jusqu'à 17 h 30 et le jeudi jusqu'à 19 h
Fermé le mercredi matin et le vendredi après-midi



[https://m.facebook.com/
Beaumont-Saint-Cyr-107230717589574/](https://m.facebook.com/Beaumont-Saint-Cyr-107230717589574/)

« Restez informés »
www.beaumontsaintcyr.fr

Le droit de vote en France

Tout Français majeur a le droit de vote sans distinction de sexe, d'origine, de religion ou d'idéaux politiques. Ce droit est l'un des fondements de notre démocratie. Toutefois, le droit de vote tel que nous le connaissons maintenant, est relativement récent.

Après la Révolution, c'est le suffrage censitaire indirect qui est instauré et le droit de vote est considérablement restreint : seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct (un cens) égal à la valeur de 3 journées de travail ont le droit de voter. Ce sont les citoyens actifs. Les autres, les citoyens passifs, ne peuvent pas participer aux élections. Le vote est indirect car les citoyens actifs élisent des électeurs du second degré, disposant de revenus plus élevés, qui à leur tour élisent les députés à l'Assemblée nationale.

Un suffrage universel masculin est brièvement instauré en 1791/1792. Mais le suffrage censitaire indirect est rétabli en 1795. Les électeurs du premier degré doivent payer des impôts. Les électeurs du second degré doivent justifier de revenus élevés.

En 1799, le suffrage universel masculin est instauré mais c'est un système démocratique factice car les citoyens de plus de 21 ans n'élisent pas directement leurs représentants. Ils approuvent des listes de notables. Le suffrage censitaire est restauré en 1815 mais après quelques ajustements, le suffrage universel masculin

est rétabli sauf pour les Français habitant à l'étranger, les détenus et le clergé. A la fin du 19^{ème} siècle, le suffrage universel masculin est toujours en vigueur, sauf pour les militaires. Cette restriction explique l'appellation de « Grande Muette » donnée à l'armée. Il faut attendre 1944 pour que le droit de vote soit définitivement accordé aux femmes et 1945 pour que les militaires ne soient plus exclus du suffrage universel. La majorité et donc le droit de vote sont abaissés à 18 ans en 1974.

En avril 2022 auront lieu les élections présidentielles.

Petit rappel

Ce n'est que depuis 1965 que les présidents de la République sont élus au suffrage universel. Auparavant ils étaient élus par les représentants du peuple (députés, sénateurs puis conseillers généraux et représentants des conseils municipaux). Ainsi il a fallu franchir de nombreux obstacles pour aboutir au droit de vote tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Le droit de vote est un droit mais n'oublions surtout pas qu'il est aussi un devoir même s'il n'est pas obligatoire.

Ça s'est passé aux conseils
p. 4 - 5 - 6 - 7

**Lettre
aux Nouveaux Habitants
de notre commune**
p. 8

Etat civil
p. 8

Talents
p. 9

**Territoire en mouvement
à Beaumont Saint-Cyr**
p. 10 - 19

**Territoire en mouvement
avec Grand Poitiers**
p. 20 - 21

Grand angle
p. 22 - 25

**Territoire en mouvement
avec les associations**
p. 26 - 33

**Un peu de notre histoire
La Tricherie
Hier et aujourd'hui**
p. 34

Jeux
p. 35

Directeur de Publication :
Nicolas REVEILLAUT
Directeur de la rédaction :
Christophe BIASON,
Rédaction et Coordination :
Françoise BERGEON

**Bulletin municipal réalisé
par la commission communication,
section bulletin municipal.**
BERGEON Françoise, BIGNET Grégory,
BRINGER Ghislaine, CINTRACT Stéphane,
CROCHET Sophie, GALARD Pascal,
LEBLANC Simone, SIBILEAU Ghislaine,
VIZQUEL Charles.

Crédits photos :
Sébastien Blain, Ghislaine Bringer,
Stéphane Cintract, Michel Charreau,
Pascal Galard, NR, Nicolas Réveillault,
Simone Leblanc, Régis Couturier,
Aline Bignet, Nina Garde.

Conception graphique et infographie :
ATELIER NINA GARDE, Beaumont.
Impression : Imprimerie MEGATOP 86

Le mot du maire de Beaumont Saint-Cyr



NICOLAS REVEILLAUT

L'année 2021 se termine avec l'espoir d'une vie locale plus propice aux rencontres et aux échanges.

Tout au long de cette année, les élus et les services qui m'entourent ont travaillé pour préserver notre qualité de vie à Beaumont Saint-Cyr. Un seul mot d'ordre : la maîtrise de la fiscalité locale. Grâce à notre bonne gestion financière, nous avons pu construire et pouvons, dès aujourd'hui, préparer notre avenir. Ainsi, la maison des jeunes à l'entrée du lac de Saint-Cyr est construite et a ouvert ses portes à la mi-octobre. Cet équipement complète les services aux familles avec une capacité d'accueil de 60 jeunes. L'embellissement par le fleurissement se poursuit et chacun pourra participer à une opération collective d'implantation de fleurs de pieds de murs. Pour la première fois, la municipalité a organisé un marché hebdomadaire d'été grâce au partenariat avec le Lac. De même, le marché hebdomadaire du mercredi matin se développe sur la place de La Tricherie. Au niveau des aménagements de voirie, la rue de la Mairie à Traversais se termine et nous pouvons maintenant avancer sur le projet d'aménagement de la traversée de La Tricherie et des abords de la gare. Suite au départ à la retraite de notre boulanger, Denis Champigny, la Mairie s'est portée acquéreur des locaux. Prochainement, les WC publics et la grange seront rasés. Un projet de construction d'une maison pluridisciplinaire de santé, à côté de la pharmacie, se dessine. Nous aurons l'occasion de revenir vers vous pour vous présenter ce projet. Au niveau de l'urbanisme, notre nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) est opérationnel depuis début juillet. Sa durée de vie sera assez courte, car Grand Poitiers a débuté les travaux pour la création d'un PLU intercommunal (PLUI). Comme j'ai pu le dire de nombreuses reprises, le droit à la construction n'est pas un droit acquis. J'invite donc tous les habitants à venir prendre connaissance des nouvelles règles et à ne pas attendre pour réaliser des projets. Restons proches les uns des autres et prenez soin de vous, de vos proches et de ceux qui vous entourent.

Le mot du maire délégué de Saint-Cyr

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Depuis les élections municipales de 2020, je suis heureux de m'adresser directement à vous pour la 3^{ème} fois. Il m'est ainsi permis de faire le point sur les différentes actions conduites par notre municipalité afin de mener à bien le changement de notre cadre de vie.

Cette fin d'année est marquée par :

- l'inauguration de notre maison des jeunes,
- la réouverture au trafic de la traverse de Traversais,
- la fin des travaux d'enfouissement des réseaux à Bondilly,
- l'aménagement de la rue de la Fontaine pour diminuer l'impact des eaux pluviales,
- la pose de chicanes définitives rue des Sapins et rue du 29-Août-1944, ainsi que du busage du bas de la rue des Sapins afin de mettre en sécurité les piétons et notamment nos jeunes qui prennent le bus scolaire matin et soir.

Toutes ces transformations sont rendues possibles grâce au travail des équipes municipales, agents et élus, sous l'égide de notre maire Nicolas Réveillault et grâce à la maîtrise des finances municipales.

Au printemps 2022, nous serons appelés à nous exprimer pour les élections présidentielles. Les dates ont été fixées aux 10 et 24 avril. Chacun d'entre nous aura à cœur de s'exprimer par la voie des urnes à l'occasion de ce moment essentiel de notre démocratie.

Madame, Monsieur, chers concitoyens, je reste à votre écoute et vous rappelle mes permanences en mairie de Saint-Cyr les lundis matin et jeudis après-midi.

Bien à vous



PATRICK PASTOUR

(Extraits)

Vous pouvez consulter les comptes rendus des conseils municipaux in extenso sur le site internet ou sur les tableaux d'affichage situés devant les mairies. Vous pouvez aussi les consulter en mairie.

Conseil municipal du 29 mars 2021

Acquisition de parcelles sur Brétigny

Il est proposé d'acquérir les parcelles AC 442 et 443 qui longent le chemin communal et le lotissement appartenant à M. Taillefer, situées entre la rue de Marigny et la rue de Méray. Ces parcelles servent de fossés et ont été busées pour l'écoulement des eaux. Elles sont déjà entretenues par les services techniques.

Il est proposé de les acheter à l'euro symbolique. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.



Sur proposition de l'adjointe à l'urbanisme et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Valide la proposition d'acquérir à l'euro symbolique les 2 parcelles AC 442 et 443
- Autorise Monsieur le maire ou en cas d'empêchement un adjoint délégué à signer toutes pièces nécessaires à cette transaction.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget (frais de notaire)

Adopté à l'unanimité.

Conseil municipal du 3 mai 2021

Réserve naturelle régionale

Deux représentants de la LPO Poitou-Charentes, Mme Gracieux Céline, responsable territoriale et M. Tillet Johan, animateur et gestionnaire d'espace naturel, ont présenté et expliqué ce qu'est une Réserve Naturelle Régionale.

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel a donné un avis favorable le 11 septembre 2019 pour le classement du site de Saint-Cyr en Réserve Naturelle Régionale. Le conseil municipal aura 3 mois pour faire remonter ses avis auprès de la Région.

La consultation du public sur le site internet de la Région sera ouverte à compter du 5 mai 2021.

Après ces délais légaux, un arrêté de classement sera ensuite émis d'ici la fin de l'année par la Région.

La Réserve ornithologique présentera une nouvelle réglementation afin de pérenniser les actions en cours et s'étendra sur l'ensemble des 40 ha actuels.

Une modélisation des trames vertes et bleues existantes sur chacune des communes a été remise à Grand Poitiers.

Conseil municipal du 07 juin 2021

Redevance pour l'utilisation du domaine public par une terrasse de café

Afin de régulariser une situation existante, il est proposé d'acter la gratuité de l'emprise du domaine public pour tout acteur économique qui souhaiterait mettre en place une terrasse de café devant son commerce et sur le territoire de la commune.

Subventions 2021 aux associations

Sur proposition de la commission Vie locale, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser les subventions aux associations selon le détail suivant :

• ACCA (Chasse) Beaumont	700,00
• ACCA (Chasse) Saint-Cyr	300,00
• Anciens combattants (Comité des)	600,00
• APE (Parents d'élèves) Saint-Cyr	650,00
• Au fil des temps	400,00
• Clos Bureau (association du)	400,00
• Comité des fêtes Saint-Cyr	2 900,00
• FOOT (Entente Sportive Beaumont-St Cyr)	7 000,00
• Foyer EPS	2 600,00
• Judo Club Vallée du Clain	500,00
• Lotus Yoga	400,00
• Pétanque Beaumontoise	1 400,00
• Saint Cyr Form	300,00
• Taekwondo (association Val Vert à Beaumont)	500,00
• ECLAT	300,00
• ADMR Dissay / Saint-Cyr / Beaumont	2 200,00
• École musique Val Vert du Clain	700,00
• RASÉD	450,00
• PREVENTION ROUTIERE	100,00
• VIE LIBRE	50,00
Total	22 450,00

Adopté à l'unanimité

POUR INFORMATION

Point fleurissement (présenté par Monsieur BLAIN Sébastien)

En 2020, pour donner suite à la visite du jury des Villes et Villages Fleuris, la commune de Beaumont Saint-Cyr a reçu le 5^{ème} prix départemental du fleurissement avec une récompense de 200 €.

Avec la commission fleurissement, il a été décidé d'effectuer un fleurissement bisannuel (de mi-octobre à avril) et annuel (de mai à mi-octobre) ainsi que des vivaces. Le but est d'avoir un fleurissement sur le long terme.

9 100 € ont été dépensés sur 15 000 € de budget cette année.

Ont été mis en terre 2 400 plants, 1 740 plants de vivaces, et 6 000 bulbes en plantation mécanisée.

Les plantations sont sectorisées en zone prioritaire et zone de prestige.

Des massifs en pleine terre ont été créés comme au monument aux morts du secteur de Beaumont sur préconisation de VVF (Villes et Villages Fleuris).

Les tapis de fleurs et les jardinières ont été notamment mis en nourrice par l'APPUI.

Pour information, les jardinières du pont allant sur le secteur de Saint-Cyr ont été décalées afin de faciliter le passage des piétons.

Cette année un thème de couleur a été choisi. Il s'agit du parme, blanc et rose pastel.

En 2021, l'association qui a géré le jury des villes et villages fleuris prendra fin, cette mission a été confiée par le président du Département au CAUE 86. Le temps de cette transition, il n'y aura pas de jury cette année. La commune a donc une année supplémentaire pour se préparer au prochain concours en 2022.

Sinon, il est prévu des zones test de fleurissement aux pieds de murs, principalement sur la zone de la RD 910. Il sera proposé une journée participative.

Fauchage

Il a été constaté que certains endroits n'étaient pas fauchés. En effet, Vienne Nature et Grand Poitiers ont souhaité conserver sans broyage certaines zones (une partie Rue des Portes Rouges, Rue de la Grande Valette, Rue de Bel Air, piste cyclable à Rouhet...) pour la biodiversité. Mais monsieur le maire précise que la commune n'avait pas été contactée à ce sujet.

Monsieur le maire précise également que le fauchage est effectué par Grand Poitiers et que la commune bénéficie de 2 fauchages, un au printemps et un à l'automne. Sur les deux, un seul est intégral. Un 3^{ème} est possible si besoin.

Les services techniques complètent le fauchage de Grand Poitiers à certains endroits.

Collecte banque alimentaire

Madame ASSELIN Karine tient à faire un point concernant la collecte de la banque alimentaire pour les produits d'hygiène. Celle-ci n'a pas été très concluante. Cette année, il y a 20 personnes de plus bénéficiaires de la banque alimentaire. Elle fait appel aux élus pour diffuser un maximum l'information autour d'eux.

Des bacs sont à disposition en mairie jusqu'au 25 juin.

Conseil municipal du 05 juillet 2021

Subvention aux conciliateurs de justice

Les conciliateurs de justice de Châtellerault sont régulièrement sollicités par les habitants de la commune et notamment sur demande de la collectivité, aussi il est proposé de verser une subvention à l'association pour un montant de 200 €.

Le maire informe qu'il s'agit d'un service gratuit qui dépend du tribunal de proximité. Les conciliateurs sont rémunérés 156 € par trimestre alors qu'ils travaillent 1 à 2 jours par semaine minimum, et apportent souvent des solutions simples aux problèmes de voisinage.

L'association ne demande pas de subvention mais au vu du travail effectué, il est proposé de délibérer tous les ans sur cette proposition. Pour rappel, une subvention de 50 € avait été versée en 2017 et en 2019.

Adopté à l'unanimité.

Signature des conventions d'objectifs et de financement avec la CAF

Les conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse d'allocation familiale CAF pour le périscolaire et la maison des jeunes arrivent à leur terme. Il convient de les renouveler pour 5 ans. La participation de la CAF reste identique à 0.549 € par heure par enfant pour le périscolaire mais augmente à 0.858 € par heure par enfant pour la maison des jeunes.

Adopté à l'unanimité.

Projet Éducatif de Territoire PEdT 2021/2024

M. le maire ainsi que l'élue référente saluent le comité de pilotage et les agents pour tout le travail qui a été réalisé.

M. le maire a félicité l'École du Lac pour sa première place au concours « Ma classe a du talent », les enfants ont réalisé une vidéo sur les gestes écologiques qui se pratiquent à l'école.

Le PEdT, est un outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire.

Il est défini en accord entre l'organisateur (la mairie) et le responsable du ou des accueils périscolaires, des accueils collectifs de mineurs et si possible avec la participation des parents et des différents acteurs éducatifs.

Il doit présenter les objectifs éducatifs visés, les modalités générales de fonctionnement des accueils et les activités pouvant être proposées aux enfants.

Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, Un projet est établi sur 1, 2 ou 3 ans et vise à favoriser la continuité de l'action.

Le comité de pilotage était composé de :

- L'adjointe aux affaires scolaires et périscolaires
- 2 membres de la commission aux affaires scolaires et périscolaires
- 1 maîtresse de l'école Jeanne-Kaës
- La directrice de l'école du Lac
- 1 membre de l'association ESBSC (Foot)
- 1 parent d'élève élu de l'école Jeanne-Kaës
- 1 parent d'élève élu à l'école du Lac
- La directrice de la Maison des Jeunes
- La coordinatrice Enfance Jeunesse

Le comité de pilotage s'est réuni 4 fois de mars à mai 2021.

Valeurs retenues pour le PEdT pour 2021/2024 :

- Respect.
- Solidarité : mise en avant du handicap.
- Ouverture.

Les activités TAP ont été repensées par le comité de pilotage, il est prévu pour les 4 années à venir en particulier, de repenser les temps des enfants de maternelle.

Il est précisé que la DDCS a validé ce nouveau PEdT le 30 juin 2021.

M. le maire rappelle que le PEdT est un lien entre les enfants, les familles et le milieu de l'Éducation nationale. La commune propose aux enfants de nos 2 écoles, des activités de qualité qui ne sont pas toujours accessibles à tous (problème financier, éloignement, emploi du temps...).

Concernant le handicap, il n'y a pas aujourd'hui d'enfant dans cette situation mais il est important d'y réfléchir en amont.

M. le maire délégué salue également le travail réalisé.

Des petits conseils d'enfants existent pour faire remonter l'information et les envies des jeunes.

Sur proposition du comité de pilotage et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet éducatif de territoire PEdT pour les années 2021 à 2024.

Adopté à l'unanimité.

Ça s'est passé aux conseils

(Extraits)

Extension du réseau électrique Rue des Varennes.

Un projet de construction de 2 maisons rue des Varennes sur la parcelle AI 22 a été déposé au service urbanisme de la mairie. Le réseau de distribution basse tension étant à moins de 100 mètres, la commune se doit de prendre en charge le financement des travaux. Le coût de la création de réseau est estimé à 3 000 € HT soit 3 600 € TTC après réfaction des 40% de la société SRD.

M. le maire rappelle que les extensions de réseaux électriques sont prises en charge par la collectivité en fonction des critères suivants :

- Le nombre de construction : au moins 2
- La distance par rapport au réseau existant

Pour les autres réseaux, soit le pétitionnaire prend en charge soit le concessionnaire est rémunéré par des taxes déjà existantes.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise la création d'une extension de réseau électrique rue des Varennes.

POUR INFORMATION

Approbation par Grand Poitiers du PLU (Plan Local d'urbanisme) de Beaumont

Le conseil communautaire de Grand Poitiers a approuvé le PLU couvrant le territoire de Beaumont le 25 juin 2021.

Il sera applicable à compter du 16 juillet 2021 et opposable jusqu'au 16 septembre 2021.

Conseil municipal du 13 septembre 2021

Convention de partenariat avec l'association MSA Services Poitou

Dans le cadre du Forum sécurité routière, l'association MSA Services POITOU propose d'intervenir sur la commune de Beaumont Saint-Cyr pour présenter des ateliers de mise en situation avec simulateur de conduite et d'informations sur la prévention des risques routiers, les mercredi 13 et jeudi 14 octobre 2021 ainsi que le jeudi 18 novembre 2021.

La commune de Beaumont Saint-Cyr propose de mettre à disposition de l'association la salle des fêtes de Beaumont.

La convention a pour objet de fixer les conditions réciproques de chacune des parties dans le cadre de ce partenariat.

Les ateliers bien qu'axés sur la prévention routière des séniors seront ouverts à tous.

L'information sera mise sur nos panneaux lumineux, et des flyers sont en mairie.

Adhésion à la ligue de l'enseignement de la Vienne

Il est proposé d'adhérer à la ligue de l'enseignement de la Vienne afin que la directrice de la maison des jeunes puisse faire partie d'un réseau d'associations et de pages d'expériences, bénéficier d'un accompagnement dans le développement des projets, de formations...

Coût de l'adhésion 117 € par an.

Approbation du nouveau règlement intérieur pour la maison des jeunes

La commission petite-enfance - écoles - jeunesse propose d'approuver un nouveau règlement pour la maison des jeunes.

Ce nouveau règlement précise la durée de validité de l'adhésion, établit les conditions de diffusion des plannings et des

inscriptions aux différentes activités, séjours, chantiers...

A ce nouveau règlement sera joint un nouveau dossier d'adhésion plus simple pour les familles (moins de pièces à fournir).

L'adjointe déléguée à la petite-enfance - écoles - jeunesse a précisé les changements effectués par la commission à savoir :

- Ouverture les mercredis après-midi en accueil libre à compter de l'ouverture de la nouvelle structure pour 12 enfants (à titre expérimental)
- Ouverture un vendredi par mois de 19h à 22h30 et toutes les vacances scolaires de 10h à 18h « hors vacances de Noël »
- Acceptation de jeunes de communes alentours... en fonction des places disponibles.
- Diffusion d'une information une semaine avant la remise des plannings
- Inscription à réception des plannings
- Précision sur les régimes alimentaires : allergies, intolérances...
- Pour les régimes spécifiques un repas de substitution « pourra » être proposé.

Sur proposition de la commission petite-enfance - écoles - jeunesse, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le nouveau règlement pour la maison des jeunes ainsi que le dossier d'adhésion.

Adopté à l'unanimité

Rénovation de l'habitat

Grand Poitiers en lien avec l'Anah, propose plusieurs outils aux habitants permettant la rénovation de l'habitat privé ancien et la remise sur le marché des logements vacants des centres bourgs. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

L'un des outils l'OPAH-RU a pour objectif :

- de contribuer à la revitalisation des centres bourgs en ayant une action envers un public large de propriétaires occupants et bailleurs,
- d'agir en matière d'amélioration énergétique,
- d'agir en matière patrimoniale pour créer du logement abordable favorable aux mixités et lutter contre la vacance structurelle de certaines maisons de bourg.

Dans ce cadre, il est nécessaire de déterminer sur notre territoire les emplacements éligibles ainsi que le montant de la participation de la commune.

La commission habitat a travaillé sur ce sujet cet été et afin de répondre aux critères de l'OPAH-RU, elle a retenu 4 lieux :

- Cité Lefort • La Tricherie • Beaumont • Traversais

Qui répondent aux actions suivantes :

- l'aménagement de la traversée de la Tricherie afin de rendre la voie plus urbaine,
- le développement d'aménagements paysagers et de fleurissement sur l'ensemble de la commune, dans le cadre de la démarche du label Village Fleuri,
- l'acquisition de l'ancienne boulangerie de la Tricherie pour démolition et reconstruction pour réaliser un pôle paramédical et/ou des commerces,
- la définition d'une orientation d'aménagement au PLU sur la Tricherie pour l'aménagement d'une zone à urbaniser en direction de logements sociaux, en particulier les séniors,
- l'aménagement de la rue de la Gare pour repenser les circulations, les trottoirs et l'éclairage et favoriser la fréquentation de la gare.

En outre, le village de Traversais a connu plusieurs interventions permettant en particulier l'installation de commerces, la réhabilitation de la salle socioculturelle et l'aménagement d'une aire de jeux.

Pour la Cité Lefort, l'espace public a été récemment aménagé pour créer du stationnement et une aire de jeux a été installée. Afin de montrer à l'ANAH l'engagement de la municipalité dans la rénovation de l'habitat ancien et privé dans les centres bourgs, la commission propose que la commune participe financièrement à hauteur de 1 000 € par dossier (avec approximativement 2 à 3 dossiers par an sur 5 ans). Ces dossiers devront être aux préalables éligibles à l'ANAH.

La conseillère déléguée, Mme Christine RAT, a présenté les éléments. La plaquette informant le démarchage qui sera réalisé par Grand Poitiers, sera mise sur le site internet de la commune et sur facebook en y indiquant bien les périodes afin de rassurer les habitants.

Sur proposition de la commission urbanisme, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte l'engagement de la commune dans le nouveau dispositif de rénovation de l'habitat dans les 4 zones précitées.
- autorise le versement d'une aide de 1 000 € par dossier présenté et éligible à l'ANAH.

Adopté à l'unanimité

Bilan du marché estival

Le marché estival s'est déroulé du 16 juillet au 27 août 2021 de 17h à 21h au Lac de Saint-Cyr. 29 exposants se sont relayés sur l'ensemble de la période.

Il y a eu des bons retours tant par les habitants que les artisans. Le lagon ayant une exclusivité sur quelques produits de bouche, certains artisans n'ont pas pu venir. Un accord devrait être trouvé pour l'année prochaine.

Stéphane CINTRACT remercie le comité des fêtes de Saint-Cyr pour l'aide apportée pour le matériel ainsi que Pascal GALARD, Grégory BIGNET et Sébastien BLAIN. Christophe BIASON, adjoint délégué à la vie locale : communication - associations animations, remercie l'ensemble des acteurs qui ont participé à ce projet et en particulier Stéphane CINTRACT qui a travaillé en amont pendant 4 mois pour préparer cette animation

M. le maire remercie l'équipe pour le travail effectué. Cette animation a pu montrer que la commune est capable de travailler avec la SAGA au parc de Saint-Cyr et permis aux habitants de se réapproprier les lieux par la présence d'un marché estival.

Bilan de la maison des jeunes

La maison des jeunes a très bien fonctionné cet été. Boris, l'apprenti en BPJEPS qui a rejoint la maison des jeunes début juillet a été apprécié et s'est très bien intégré à l'équipe, tout comme la stagiaire Bafa en août.

La saison 2020-2021 s'est terminée avec 61 adhérents, 56 jeunes différents sur l'été (2020 : 47 adhérents, 42 jeunes différents).

Le maire précise que c'était la 1^{ère} année que la maison des jeunes était ouverte tout l'été, le retour des familles et des jeunes était très positif.

Est noté également le bel investissement avec le Parc, la très belle fusion entre les enfants des anciennes communes.

Point sur la rentrée scolaire.

La rentrée des classes s'est très bien passée :

110 élèves à l'école du Lac

140 élèves à l'école Jeanne-Kaës

Réunion sur l'OAP des marteaux

La réunion s'est déroulée le 6 septembre, elle a permis d'apporter des éclaircissements aux riverains des Marteaux.

Il est prévu de recevoir individuellement certains administrés pour apporter des précisions supplémentaires et personnalisées.

M. le maire rappelle qu'une orientation stratégique n'est pas un projet. Les élus de Grand Poitiers, Bernard Peterlongo et Lisa Belluco, tous deux vice-présidents à l'urbanisme, étaient présents.

Projet de cinéma

Le « CRPC » Centre Régional de Promotion du Cinéma, en partenariat avec l'association MJM cabaret et la collectivité propose la diffusion du cinéma une fois par mois un jeudi.

Une convention sera signée. En plus du prêt de la salle, la commune versera au CRPC 450 € pour équilibrer l'ensemble des frais engendrés.

MJM Cabaret tiendra la billetterie et l'ensemble des entrées sera remis au CRPC qui se chargera quant à lui de payer les différents organismes.

Tarifs : Plein tarif : 6 €

Tarif réduit : 4.50 € (- de 18 ans, demandeurs d'emplois, étudiants...)

Tarif groupe : 3.50 € (centre de loisirs, scolaires...)

Conseil municipal du 11 octobre 2021



Tarif à la suite de l'intervention des services techniques

Les services administratifs doivent régulièrement relancer certains habitants pour l'entretien de leur terrain.

Une procédure a été mise en place et au bout de 3 rappels en accusé réception, un arrêté d'intervention par les services techniques est pris. Cet arrêté prévoit l'intervention de nos agents avec refacturation au propriétaire. Le prix proposé comprend l'agent et le matériel.

Sur proposition de M. le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir le tarif de 100 €/heure et par agent pour une refacturation du temps passé par nos agents intervenus sur un terrain dit « non entretenu ».

Adopté à l'unanimité

POUR INFORMATION

Présentation des grandes orientations du plan mobilité de Grand Poitiers

La mobilité n'étant pas égalitaire sur l'ensemble du territoire des 40 communes, Grand Poitiers a décidé de proposer un plan mobilité important.

La politique de mobilité se base sur la volonté de continuité des pistes cyclables, la mobilité inclusive et solidaire, reposant sur 3 axes :

- transport public,
- vélo (piste Poitiers/Futuroscope),
- accompagnement des acteurs.

Pour renforcer l'offre de transport public, il est proposé de favoriser l'usage du TER, de renforcer les axes structurants de transport interurbain avec notamment notre commune.

Pour assurer ces investissements, Grand Poitiers demande 78.99 millions d'€ sur les 7 ans à venir.

Ainsi le taux de versement mobilité augmente à 1.8% pour 2021 et 2% pour 2022.

Ces éléments ont été présentés en conférence des maires, et M. le maire précise qu'il s'est abstenu. En effet, il ne soutient pas la politique de financement car elle touche encore les entreprises par contre, il soutient la politique de mobilité sur les différents transports car elle est « entendable » et peut apporter un plus pour nos habitants.

Plan Communal de Sauvegarde PCS.

Le PCS est en cours de mise à jour.

Un appel est lancé à toutes les personnes de votre entourage qui accepteraient d'apparaître dans le PCS pour être un relais (aide ou passer une information) dans les différents secteurs de la commune (Brétigny, Bondilly...).

De même, on recherche des personnes possédant une barque ou un vide-cave ou une motopompe...pour mettre à disposition leurs matériels en cas de déclenchement du PCS.

Le PCS finalisé devrait être présenté au conseil de novembre.

Lettre aux Nouveaux Habitants de notre commune

Vous êtes de nouveaux arrivants sur notre commune de Beaumont Saint-Cyr ?

Alors cette lettre est pour vous !

Tout d'abord, nous vous souhaitons la bienvenue.

Si vous avez choisi notre belle commune rurale, vous avez certainement de bonnes raisons.

Mais savez-vous ce qu'elle vous offre ?

il y en a pour tous, les petits mais aussi les plus grands.

● **Alors commençons par les enfants.**

Pour leurs loisirs, faites-les profiter du lac et de ses jeux pour enfants, sa base nautique pour les fondus de voile, les parcours à pied, en vélo, en trottinette, voire la nouveauté qui permet de voler au-dessus de l'eau, l'E-foil.

Pour leur culture, la jolie bibliothèque, mais aussi, dans le décor champêtre des communes voisines, la visite du site de la bataille de 732 à Moussais et le site gallo-romain du Vieux Poitiers à Naintré, leur permettront de satisfaire leur curiosité.

● **Pour tous**, les pistes cyclables, le site du lac avec sa plage, sa réserve ornithologique, son restaurant, son golf, permettent de profiter des belles journées en toutes saisons.

● **Le passé se visite aussi** : le four à pain et le musée de la Forge à Traversais, les églises de Beaumont, de Saint-Cyr et la chapelle de la Madeleine, le site d'anciennes carrières de pierres de meules du Pinail devenu réserve naturelle, le château de Rouhet aperçu en bordure des bois de Beaumont-Colombiers qui offrent de nombreux sentiers de randonnées et de VTT.

Voilà de quoi occuper vos week-ends et vos vacances ensoleillées !

● **Pour la vie quotidienne**, les commerces de Traversais et de la Tricherie, le marché du mercredi en face de la pharmacie, vous permettront de trouver les produits de base en alimentation. Deux points « poste » sont aussi à votre disposition.

Les restaurants, bars, fleuriste, répartis sur notre territoire ainsi que les nombreuses associations sont autant de lieux de rencontres conviviales.

Voici un bref tableau de la vie de notre commune.

Pour retrouver tous ces éléments et bien plus encore, rendez-vous dans une de nos mairies. Vous pourrez y glaner tous les renseignements que vous souhaitez et bien sûr toutes les activités et curiosités qu'il n'était pas possible de citer dans cette lettre.

Vous y consulterez notre guide « le p'tit pratique ». Il vous permettra de connaître les artisans locaux qui répondront à vos besoins plus matériels.

Alors, venez, vivez et profitez ! Le calme, la nature, l'air pur, la simplicité, vous attendent au coin de chaque rue, dans chaque bourg et village de notre belle commune de Beaumont Saint-Cyr.

Encore une fois, soyez les bienvenus !

Pour suivre les actualités, connectez-vous sur le site de la commune :

www.beaumontsaintcyr.fr



état civil

Naissances

BEAUMONT

GENTY Gaby Christophe Yves

19/05/2021

HUITRIC Charleen, Marla

22/05/2021

CHAVANEL-ALBIRA Eléna Salomé Jade

01/06/2021

BONNIN Paloma Pénélope

16/07/2021

GUIGNIER Charly Arsène William

16/07/2021

MASSONNET James Paul Pascal

30/07/2021

GERVAIS L'HONNEN Léa

12/09/2021

ST CYR

MERCIER GOUBAULT Éliott, Sammy

13/03/2021

CAPILLON Talia Eliette Christine

14/05/2021

VERON Émy, Angélique, Martine

22/06/2021

Mariages

BEAUMONT

14/08/2021

PERRAULT Tanguy Thierry Louis et DURAND Gwendoline Mathilde

21/08/2021

CHAVANEL-ALBIRA Bertrand Bruno et THEVENELLE Kathleen Sylvia

Décès

PLANCHON Ginette, Jacqueline épouse MÉRÉ

17/03/2021

SEMUR Gilbert, Yves

02/04/2021

HECHARD Roseline Célestine Marie épouse HENNETEAU

11/04/2021

MERLET Christophe Éric Michel

16/04/2021

DROMAINT Georgette Eugénie épouse MARTIN

05/06/2021

JUTEAU Kléber Michel

29/06/2021

DUBUT Denise Georgette épouse DELHUMEAU

27/07/2021

DUMAS André Henri

05/08/2021

BRANCHU Madeleine Françoise

11/08/2021

CHAMPALOUX Huguette, Jeanne, Suzanne épouse CHARLES

13/08/2021

SALLÉ Michel, Gilbert

13/08/2021

CLODION Colette Geneviève épouse RENÉ

14/08/2021

BROSSIER Jean Alain André

15/08/2021

FRANCE Jeanne épouse LE MOIGNE

05/09/2021

MARTIN Suzanne Danielle GUYONNET

07/09/2021

BRANGER Jean-Paul, Maurice, Marc, Joseph

22/09/2021

DERER Rudi, Etienne, Ekkehard

06/10/2021

Nous respectons ici le souhait des personnes qui ne souhaitent pas apparaître dans la presse.

Jean-Michel Guitton, peintre autodidacte

Jean-Michel Guitton porte un regard curieux et perspicace sur nos villages, étonné des richesses qu'ils ont à offrir à ceux qui, comme lui, ne connaissent de notre commune que la traversée de la Tricherie. Nous l'avons rencontré et nous vous livrons ses confidences.

Françoise pour le bulletin : Jean-Michel Guitton, qui êtes-vous et que faites-vous ?

Jean-Michel Guitton : Il y a trois ans, j'ai cessé mon activité dans l'industrie et j'ai choisi de m'installer dans la commune de Beaumont Saint-Cyr où j'exerce une nouvelle activité, la peinture.

Fr : Qu'est-ce qui vous a amené à ce choix ?

JMG : Passionné par l'art pictural, depuis toujours, j'aime griffonner, dessiner et la découverte du bourg de Beaumont m'a inspiré, donné envie. Toutefois, il y a eu un déclencheur : un stage à l'excellente école d'aérogographie dirigée par Yann Darras. Je suis passé à l'acte et j'ai voulu pousser plus loin.

Fr : Quel type d'art vous décrit le mieux ?

La peinture figurative déclinée dans ses diverses techniques, dessin, aquarelle et huile. J'ai découvert Beaumont et j'ai eu envie de l'illustrer avec mes crayons et mes pinceaux

Fr : A quoi ressemble aujourd'hui votre lieu de travail ?

JMG : Actuellement, je travaille chez moi. C'est un lieu très lumineux, avec une vue imprenable sur la belle place du 11-Novembre, ses maisons, ses arbres, sa vie.

Fr : Que faites-vous de vos temps libres ?

JMG : je me promène, je fais du repérage, et selon les heures, l'ensoleillement, j'essaie de capter l'essence des endroits.

Fr : Quel est le sujet principal de vos toiles ?

JMG : La ruralité est ma source d'inspiration ainsi que le patrimoine vernaculaire ou architectural, en particulier sur le territoire de Beaumont Saint-Cyr. J'aime surtout le mettre en valeur par la lumière et les jeux d'ombres.

Fr : Quel thème explorez-vous ?

JMG : La couleur ! Chercher un équilibre, une harmonie qui me soient propres. J'ai beaucoup travaillé mais j'ai maintenant trouvé ma palette de couleur. Et comme je vous l'ai dit, la lumière.

Fr : Comment votre pratique a-t-elle évolué ?

JMG : J'ai commencé par des dessins aux crayons d'après photos, puis je me suis aperçu que chaque sujet appelle sa technique. J'ai voulu peindre à l'eau mes dessins. Mais si on pose la mauvaise couleur sur un beau dessin, tout est à recommencer. Alors j'ai tenté l'aquarelle et maintenant je travaille aussi la peinture à l'huile pour disposer d'une gamme de techniques plus complète à mettre au service du sujet.



Fr : Qu'est-ce qui vous rend heureux dans la pratique de votre art ?

JMG : j'éprouve une grande satisfaction quand j'estime avoir réussi à capter et à rendre par la couleur, la lumière et la technique, l'émotion que j'avais ressentie. C'est parfois évident, mais dans d'autres cas, Il faut remettre l'ouvrage sur le métier et cela demande parfois de nombreuses tentatives



Fr : Avez-vous des projets ?

JMG : Bien sûr ! Tout d'abord, sur le plan artistique, faire évoluer ma technique pour m'éloigner du figuratif, du réalisme et faire sortir l'essence du sujet par la couleur et la lumière. Et sur le plan pratique, j'aimerais m'installer dans un atelier indépendant où je pourrais peindre, exposer et recevoir du public.

Fr : Vous parlez d'exposer, mais où peut-on voir vos tableaux ?

JMG : En ce moment et jusqu'au 31 décembre, mes tableaux sont à voir à la bibliothèque.

Fr : Merci Jean-Michel d'avoir partagé avec nous votre intimité d'artiste.

Contact : Jean-Michel GUITTON 07 60 01 67 44



ACTUALITÉS

Beaumont Saint-Cyr fait son cinéma

Judi 21 octobre a eu lieu la projection du film « Attention au départ » avec André Dussollier et Jérôme Commandeur, une comédie qui a bien divertifié les spectateurs présents dans la salle socio-éducative de Saint-Cyr.

Cette projection était une première grâce à l'initiative de l'association MJM Cabaret qui a proposé à la municipalité un partenariat avec le CRPC (Centre Régional de la Promotion du Cinéma).

Désormais, la projection d'un film récent sera organisée une fois par mois, en principe les jeudis, alternativement dans les salles de Beaumont et de Saint-Cyr. La commune met à disposition les salles, le CRPC apporte tout le matériel nécessaire à la projection et MJM Cabaret s'occupe de la mise en place de la salle et délivre les billets d'entrée. Toutes les recettes reviennent intégralement au CRPC.

Les places sont vendues 6 € pour les adultes et 4,50 € pour les moins de 18 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

L'objectif de cette nouvelle animation est de rapprocher le cinéma de ceux qui ne peuvent pas se déplacer et faire 15 à 20 km pour s'y rendre. C'est pourquoi la commune met à disposition son minibus. Ainsi les personnes qui n'ont aucun moyen de locomotion peuvent téléphoner au 06 35 40 32 44 (Mme Réveillault) ou au 07 81 45 48 62 (Mme Bringer). Les places seront attribuées en fonction de la capacité du véhicule et des règles sanitaires liées au Covid.

Les prochains films sont déjà programmés.

- Le mardi 16/11 : *Pourris Gâtés* avec Gérard Jugnot, Camille Lou et Artus.
- Le 23/12, veille de Noël, une séance à 18h pour les enfants avec « *Encanto* » le dernier film animé des studios Disney puis à 20h30 « *On est fait pour s'entendre* » avec Sandrine Kiberlain et Pascal Elbé.

- Dates à retenir pour les séances suivantes : 13 janvier, 10 février, 10 mars, 7 avril, 5 mai et 2 juin 2022

Résumé : « *Encanto* » dans un mystérieux endroit niché au cœur des montagnes de Colombie, la fantastique famille Madrigal habite une maison enchantée. L'Encanto a doté chacun des enfants de la famille d'une faculté magique. Seule Mirabel n'a reçu aucun don particulier. Mais lorsque la magie de l'Encanto se trouve menacée, la seule enfant ordinaire de cette famille extraordinaire va peut-être se révéler leur unique espoir.

Résumé : « *On est fait pour s'entendre* » Antoine semble n'écouter rien ni personne. Et pour cause : Antoine est encore jeune mais a perdu beaucoup d'audition. Sa nouvelle voisine qui a perdu son mari rêve de calme et de tranquillité. Pas d'un voisin aussi bruyant, avec sa musique à fond et son réveil qui sonne sans fin. Et pourtant Claire et Antoine sont faits pour s'entendre.



Des changements dans les paroisses

Beaumont Saint-Cyr dispose de deux églises : Sainte-Julitte à Saint-Cyr faisant partie de la paroisse Saint-Jean-XXIII-Poitiers-Nord et Notre-Dame à Beaumont dépendant de la paroisse Sainte-Thérèse-de-l'enfant-Jésus-en-Chatelleraudais.

À Saint-Cyr

Le curé, le père Armel de Sagazan, a été appelé par l'Évêque dans le Pays mellois en septembre 2020. Depuis, c'est le père Joël Chériès, prêtre de la Mission de France qui administre le secteur de Saint-Cyr.

Secrétariat paroissial

8, rue de l'Église

86360 Chasseneuil-du-Poitou

Tél : 09 71 28 50 05

courriel : stjean23@poitiers-catholique.fr



À Beaumont

Le père Louis de Villoutreys est parti pour la paroisse Saint-Pierre II en Chauvinois. C'est le père Georges Skotnicki qui lui a succédé, le premier septembre 2021. Prêtre depuis 38 ans dont 16 ans dans le diocèse de Poitiers, il est originaire de Pologne.

Secrétariat paroissial

1, rue Louise Michel - 86530 Naintré

Tél : 05 49 90 03 84

courriel : sttherese@poitiers-catholique.fr

Pour les deux paroisses :

Site internet : <https://paroisses.poitiers.catholique.fr>



Un nouvel agent aux services techniques

Stéphane AUBRUN a rejoint les services techniques de Beaumont Saint-Cyr le 1^{er} mars de cette année après être devenu habitant de notre commune. Âgé de 43 ans, marié et papa de deux enfants, il a connu bon nombre d'expériences professionnelles.

Après une formation de « responsable d'exploitation agricole », métier qu'il exerce pendant quelques années, il s'oriente sur l'entretien des espaces verts dans un golf puis dans une commune de Moselle.

Lors d'un changement de région, il se diversifie en rejoignant une entreprise proche du milieu des espaces verts où, après avoir été magasinier, il devient technico-commercial jusqu'en 2020.

C'est lors de son arrivée dans notre région qu'il a postulé à notre annonce. Sa grande polyvalence, son application, sa bonne humeur, lui permettent d'être apprécié de tous et de s'être parfaitement intégré dans notre équipe en place.

Focus

PLU de Beaumont Saint-Cyr

Les nouveaux PLU de Saint-Cyr et de Beaumont ont été approuvés par le conseil communautaire et sont dorénavant opposables au tiers. Ils s'appliquent donc à tous. Vous pouvez maintenant les consulter directement sur notre site et sur le site Géoportail de l'urbanisme.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Beaumont Saint-Cyr n'échappe pas à la règle !

Si au niveau national, le confinement a été favorable à la création d'entreprises, dans notre commune aussi, il aura été bénéfique.

AS-3D : une entreprise innovante

C'est en mars 2021 que cette entreprise est née. Anthony Capillon et Sophie Dorange ont installé leur entreprise au 1, Rue du Vingt-neuf août 1944, à Bondilly 86130 Beaumont Saint-Cyr.

AS-3D est une entreprise innovante qui propose ses services dans le domaine de l'impression 3D pour l'industrie, l'automobile ...



Elle peut réaliser des pièces uniques ou en séries limitées. Elle assure toutes les phases d'un projet : étude du projet, conception, prototype, mise en plan, réalisation, mais aussi réparation ou fabrication additive.

Elle travaille une grande variété de matériaux avec le souci de produire au moindre coût, sans déchet et si possible en matière recyclée.



L'entreprise s'adresse aussi aux particuliers, spécialement par la remise au goût du jour de la lithophanie.

Une lithophanie est une œuvre gravée en porcelaine très fine et translucide qui ne peut être vue clairement que rétroéclairée.

Ce procédé est détourné en utilisant des matériaux biodégradables et en travaillant à partir de photographies.

Ce travail est réalisé sur commande.

N'hésitez pas à les contacter.

Anthony CAPILLON
Entrepreneur Impression
3D | AS 3D
06 74 53 28 25
asimpression3d@gmail.com
www.asimpression3d.com



EIRL Bigot Julien

Si un jour, vous avez besoin d'une entreprise de peinture pour des travaux d'intérieur, d'extérieur, de ravalement de façade, de revêtement de sol ou de démoussage de toiture dans le cadre de votre rénovation, vous pourrez désormais faire appel à Julien Bigot.



Installé dans la commune depuis six ans au 13 allée des fleurs à Beaumont Saint-Cyr.

Julien Bigot est en activité depuis le premier septembre 2021. Fort d'une expérience qu'il a acquise avec son père pendant neuf années, il a décidé de se lancer seul.

Pour tous vos projets vous pouvez le contacter au 06 23 65 22 20 ou par mail : eirlbigotjulien@gmail.com

Les pinceaux de Joce

Jocelyne Croisy, est originaire de la région parisienne, elle s'est installée durant 3 ans à Perpignan. Passionnée par le « relooking » de meubles, elle en a fait son métier en créant sa propre entreprise.

Spécialisée dans le style Shabby chic et le relooking de meubles Mado, Jocelyne crée aussi des objets de décoration en bois flotté (cadres, lampes...)

Souhaitant se rapprocher de son fils, installé dans la Vienne, elle est venue découvrir notre belle région et s'est installée à Beaumont Saint-Cyr en Janvier 2021, au 32 avenue de Paris.

Curieuse de mieux connaître notre commune, elle fait partie de l'association des Bipèdes.

**Si vous avez envie de relooker vos meubles, n'hésitez pas à contacter Jocelyne Croisy
Tél : 06 84 04 58 75
Mail jocelyne.croisy@hotmail.fr**

**Et pour voir ses œuvres vous pouvez consulter son site internet,
<https://les-pinceaux-de-joce-relooking-meubles.business.site/>
ou la suivre sur facebook : lespinceauxdejoce**

L'Épicerie d'Hemma

Un nouveau service vous est proposé sur la commune.

C'est une épicerie ambulante qui vous présentera des produits frais.

L'épicerie d'Hemma sera de passage tous les jeudis matin.

Arrêt :

- de 9h15 à 10h place du 11-Novembre à BEAUMONT
- de 11h à 11h45 place de l'église à SAINT-CYR.

Elle peut passer à votre domicile, sans frais supplémentaire !

06 76 66 44 73

lepiceriedhemma@outlook.fr



Nadège Lacouture



Depuis une dizaine d'années, Nadège Lacouture a constitué au gré de ses rencontres un panel de différentes techniques de bien-être. Elle est heureuse de pouvoir enfin partager ces connaissances avec vous et de vous en faire bénéficier.

Formée au Reiki Usui et à la Bio énergie (selon la méthode Surrender), ces techniques de

rééquilibrage énergétique permettent à notre corps, selon Nadège Lacouture, de reprendre son pouvoir d'auto-guérison.

Votre coach bien-être vous propose également des moments de détente du corps avec du Amma (assis) et de la Relaxation coréenne (allongé au sol), ces massages se pratiquent habillés.

Nadège Lacouture vous invite à des temps d'échange sur divers sujets pour mettre en place d'une manière plus générale une vie plus saine.

Tél : 06 77 30 60 12

Voici quelques modifications à prendre en compte concernant les entreprises de la commune :

- Monsieur ARTAUD Bernard, électricité/plomberie, n'est plus en activité.
- Multiservices 86 n'existe plus.
- Monsieur Denis CHAMPIGNY, boulanger à la Tricherie, a cessé son activité.
- Jérôme MARTIN, plomberie/chauffage se spécialise dans les poêles à granulés.



Pâtisserie Delétang

Madame Sarah DELÉTANG de BONDILLY, propose ses pâtisseries sur commande.

Ses coordonnées sont 06 03 05 28 12
sarah.delétang@laposte.net

Les loisirs créatifs de Christèle

Bonjour,
Je m'appelle Christèle Vachon. J'habite la commune de Beaumont Saint-Cyr depuis l'an 2000.

J'ai été assistante maternelle pendant 10 ans et bénévole dans un club de loisirs créatifs.

Depuis le 16 juillet 2021, j'exerce le scrapbooking au sein de ma micro entreprise.

Le **scrapbooking** est une activité manuelle artistique qui consiste à personnaliser et à mettre en valeur, par une présentation plus originale qu'un simple album, des photographies, dans un décor en rapport avec le thème, notamment par collage : un album photo, de souvenirs, journal intime...

Je fais aussi du mixed média sur des agendas, boîtes ou blocs-notes : le **Mixed Media** consiste à mélanger des peintures, collages et des médiums afin d'obtenir des effets spectaculaires pour votre déco ou scrap.

Je fabrique des supports pour blocs notes, des décorations pour les fêtes de fin d'année. Je peux faire des albums personnalisés pour différentes occasions.

Pour cela, contactez-moi !

Vous pouvez me retrouver

- sur facebook : *Les loisirs créatifs de Christèle*
- *christele.scrapbook@gmail.com*
- *tél : 06 24 60 04 58*

En cette fin d'année vous pourrez découvrir mes créations

- les 6 et 7 novembre au marché artisanal de Châtellerault,
- le 27 novembre au marché de Noël de Leigné sur Usseau,
- le 1^{er} décembre à l'EPHAD de Naintré,
- le 4 décembre au marché de Noël de Jaunay-Marigny,
- le 5 décembre au marché de Noël de Thuré,
- les 11 et 12 décembre au marché de Noël de Beaumont,
- et le 18 décembre au marché de Noël de Saint-Cyr.

ESPACE PUBLIC

Le PLU Quelques rappels

N°1 : Besoin de construire ou rénover ?

Plusieurs formalités sont obligatoires. Alors n'oubliez pas ! Déposez vos demandes pour construire ou rénover...



• Quand déposer un permis de construire ?

Le permis de construire concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis de construire.

• Quand déposer une déclaration préalable (déclaration de travaux) ?

Elle est exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle doit être déposée pour l'extension de bâtiments existants, des travaux modifiant l'aspect extérieur (façades, ouvertures, clôtures, volets roulants)... des constructions nouvelles (pour une surface inférieure à 20m²).



Mais ce n'est qu'un bref aperçu des règles et il faut pouvoir analyser dans son ensemble pour dire quelle autorisation il vous faudra déposer.

Alors, si vous avez un projet, venez consulter **Christelle Calvados** au service urbanisme de la mairie !

L'adjointe à l'Urbanisme **Stéphanie TOUZALIN** est également à votre service pour vous répondre.



Quelques liens intéressants sur l'habitat

<https://www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme>

<http://beaumont-saint-cyr.renoverfacile.fr/>

<http://beaumont-saint-cyr.renoverfacile.fr/nos-services.html>



N°2 : N'oubliez pas !

Suite à l'obtention d'un permis de construire, vous devez faire un affichage de votre permis, nous transmettre le cerfa N°... d'ouverture de chantier dès que les travaux commencent. Puis enfin, transmettez-nous le cerfa N°... de déclaration d'achèvement de travaux lorsque vos travaux sont terminés.

Cette déclaration d'achèvement de travaux vous servira lors la vente de votre bien.



Commission bâtiments et équipements

(réseaux publics et équipements urbains)

Cette commission se réunit environ tous les mois avec le DST (directeur des services techniques)

Bilan de l'année 2020 en travaux bâtiments

- Construction de la maison des jeunes.
- Aménagement d'un logement d'urgence sur Saint-Cyr.
- Nettoyage, rangement et évacuation des encombrants bâtiments Mercier à Traversais.
- Travaux d'aménagement : placards et étagères dans le local de la banque alimentaire.
- Aménagement d'un local de réception individuelle pour les personnes fréquentant la banque alimentaire, dans les vestiaires de la salle des fêtes.
- Rénovation des cloches de l'église Notre-Dame de Beaumont.
- Travaux de peinture, d'améliorations des toilettes et surtout pose de luminaires à leds dans les écoles du Lac et Jeanne-Kaës, pour des économies d'énergie.



Bilan de l'année 2020 en réseaux

- Mise en gaz naturel du réseau complet à partir de la Tricherie jusqu'au centre bourg de Beaumont au mois de juin dernier
- Pour information, la cuve gaz propane, située à côté des services techniques) a été enlevée. L'enclos va pouvoir être récupéré par nos services techniques
- Enfouissement des réseaux électriques, téléphonique et éclairage public, rue de la mairie à Traversais
- Remplacement de la conduite d'eau potable y compris les branchements, rue de la mairie à Traversais.
- Enfouissement en cours des réseaux électriques et d'éclairage public au lieu-dit Bondilly, à la charge de Sorégies, pour des renforcements de distribution du réseau chez les particuliers.
- Remplacement de la conduite d'eau potable place de la Tricherie jusqu'à la rue des Marteaux ainsi que de la dernière tranche d'eaux usées sur la RD 910 pour collecter la future maison pluridisciplinaire ainsi que les riverains de la boulangerie jusqu'à l'ancienne Caisse d'épargne.

Pour les futures prévisions

- Le DST, Hervé Joyeux, a mis en place un outil de gestion du patrimoine bâti. Tous les bâtiments communaux ont été inventoriés avec une analyse complète de tout ce qui les compose, toiture, murs, électricité, contrôles périodiques, peintures, et même l'ameublement pour certains.
- La commission se réunira prochainement pour établir un PPI (plan pluriannuel d'investissement) pour notre mandat 2022/2026, afin de déterminer la priorisation et le budget pour l'entretien et la rénovation de certains bâtiments communaux.

Bernard Blanchard
adjoint en charge de la commission

Les travaux de voirie

Les travaux, rue de la Mairie, à Saint-Cyr, se terminent mi-novembre. Les enfants de l'école du Lac pourront alors aller faire leurs activités périscolaires à la salle socio-éducative en toute sécurité.

La 2^{ème} partie, qui n'était pas prévue, sera réalisée à minima : les bordures existantes en bon état seront conservées, seules les autres seront remplacées. Le tapis d'enrobé débutera à l'entrée du parking de l'école du Lac et se prolongera jusqu'à la voie romaine.

Une signalisation horizontale permettra aux habitants de se rendre dans les commerces en sécurité. Les élèves qui vont à l'arrêt de bus de Traversais seront eux aussi protégés.

Le problème des eaux pluviales sur la rue de la Fontaine va être traité :

- un puisard récoltera l'eau venant de la Croix des Plaines, en amont des maisons.
- Les fossés seront surdimensionnés pour permettre l'infiltration et des aménagements seront faits pour éviter l'inondation des riverains.
- Des avaloirs de chaque côté de la route réceptionneront l'eau au niveau de la rue de la Mairie.

Rue des Roches, le carrefour avec la rue de Bel Air sera aménagé.

Les chicanes provisoires situées rue de la Quarantinière, rue des Sapins et rue du 29 août seront remplacées par des quilles blanches.

Un cheminement doux sera créé sur l'accotement dans le virage dangereux de la rue des Sapins.

Une journée participative de fleurissement des pieds de murs est prévue le 9 novembre avec les riverains de la D910.



Focus

Cimetière

L'emploi de désherbant est interdit à partir de juillet 2022. Nos services techniques emploieront des méthodes alternatives.

Nous vous demandons de ne plus utiliser de désherbants chimiques ni de javel et autres acides pour nettoyer les tombes.

Pour éviter les vols dans les cimetières les grandes portes seront fermées à clé mais les portillons resteront accessibles.

Travaux de réfection du Pont de la Tricherie

Le pont de la Tricherie est un ouvrage en béton armé permettant à la RD82 de franchir le Clain. Il fut construit en 1962 et 1963. Il a remplacé un pont métallique construit en 1893.

L'ouvrage actuel est composé de 5 travées de 20 m d'ouverture, il mesure 106 m de long et 7,70 m de large. Il est aujourd'hui nécessaire de réaliser des travaux de réfection et d'entretien afin de pérenniser l'ouvrage dans le temps.

Les travaux programmés par le Département de la Vienne, consistent, en la dépose de la chaussée et des trottoirs afin de réaliser une étanchéité sur le tablier. Des fourreaux seront mis en œuvre dans les trottoirs. À la suite, les bordures, les trottoirs et l'enrobé du pont seront réalisés. Des joints de chaussée mécaniques seront mis en œuvre aux extrémités de l'ouvrage. Pour finir, le marquage de chaussée sera réalisé.

Sous l'ouvrage, des travaux de reprise et ragréage des bétons seront entrepris. Des grilles anti-pigeons seront également posées. Pour finir, les perrés seront débarrassés de la végétation, réparés et des descentes d'eau seront créées.

Ces travaux s'effectueront sous fermeture complète à la circulation durant 9 semaines du 14 février au 15 avril 2022. Deux déviations seront mises en place par le Département de la Vienne, une pour les véhicules légers et une pour les poids lourds.

Le coût global de l'opération représente un montant approximatif de 212 000 € TTC. Les travaux d'étanchéité et de réfection de l'ouvrage seront réalisés par l'entreprise ATS (37510 BALLAN MIRE) et représentent un montant de 182 000 € TTC. Les travaux d'enrobé seront réalisés par l'entreprise COLAS (86100 CHATELLERAULT) et représentent un montant de 30 000 € TTC.

L'opération de travaux est entièrement financée par le Conseil Départemental de la Vienne et elle est pilotée par le Pôle Ouvrages d'Art du Département.

ENFANCE ET JEUNESSE

Accueil périscolaire

En cette nouvelle année scolaire, un comité de pilotage (élus, parents, enseignants, personnel périscolaire, associations) s'est réuni sur plusieurs temps de travail afin d'élaborer le nouveau Projet Educatif De Territoire. Le PEDT est un cadre partenarial matérialisé par une convention. L'élaboration d'un PEDT assure le concours des services de l'État, à la mise en place d'une offre éducative pour tous les enfants. Il formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Suite au travail du comité de pilotage, des axes de travail ont émergé autour des 3 valeurs éducatives suivantes :

- LE RESPECT
- LA SOLIDARITE
- L'OUVERTURE

Les différents partenaires (écoles, accueils périscolaires, associations...) définissent ensuite des objectifs de travail chacun dans son domaine de compétence autour de ces valeurs éducatives, ainsi que leur mise en œuvre concrète. Par la suite, après leur mise en place, une évaluation est faite avec le comité de pilotage afin de contrôler et valider la pertinence et la cohérence de ces actions.

Pour les accueils périscolaires de la commune, un nouveau projet pédagogique sera élaboré dans un second temps, puis les projets d'animations et enfin les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en adéquation avec le Projet Educatif De Territoire.

Les TAP ont repris le 29 septembre après un an d'arrêt et de manière progressive en raison du contexte sanitaire et de l'allègement progressif du protocole sanitaire. Si les conditions nous le permettent les enfants des deux écoles auront l'occasion de participer à différentes activités proposées par des intervenants extérieurs, du personnel périscolaire et des bénévoles durant l'année scolaire.

Au programme : Hip Hop, Handisport (sensibilisation aux handicaps par le sport adapté), initiation au Chinois (langage et écriture), multisports, golf, jeux théâtraux et d'activités d'expressions, activités scientifiques et techniques, initiation au premier secours (Alerter et Protéger), bibliothèque, jeux collectifs traditionnels, activités manuelles, sculpture de ballons, magie et origami, trésor d'antan...



Inauguration de la maison des jeunes

C'est lors d'un beau moment de partage, le vendredi 22 octobre, que le bâtiment construit pour abriter la Maison des Jeunes a été inauguré en présence de Mme Bourdin, présidente de la Caisse d'allocations familiales de la Vienne et de Mme Pascale Pin, secrétaire générale de la préfecture de la Vienne et de Mme Valérie Chabassier et M. Jérôme Neveux, conseillers départementaux.



Les jeunes, leurs familles et les membres du conseil municipal ont pu découvrir les lieux ainsi que la décoration choisie par les jeunes.

Monsieur le maire a profité de ce moment pour souligner l'engagement des jeunes sur les chantiers et les actions citoyennes, comme par exemple le partenariat avec le parc de Saint-Cyr. Lors de cette soirée, la Maison des Jeunes a remercié Jean-Pierre pour tout son investissement auprès des jeunes lors des chantiers.

Un grand merci aux agents du service technique pour le montage des meubles.

Bel été 2021 à la Maison des Jeunes

56 jeunes ont participé aux différentes animations de la Maison des Jeunes durant l'été et ce sont 61 jeunes qui sont venus tout au long de l'année.

La nouvelle Maison à l'entrée du Parc de Saint-Cyr a ouvert ses portes pour le plus grand plaisir des jeunes qui vont y prendre leurs marques.

Avec l'allègement du protocole sanitaire nous reprenons le chemin des projets à l'initiative des jeunes.

Il y a eu aussi quelques nouveautés :

- la création de la Passerelle 10-11 ans en juin 2021 qui a vu 18 enfants des deux écoles découvrir la Maison des jeunes le mercredi,

- Pour la première fois, en juillet, un groupe est parti avec les deux minibus pour un séjour d'une semaine en camping sous tente, découvrir le sud du Morbihan (Carnac, les menhirs, la plage...) avec, en super bonus, un baptême de l'air en ULM.

Un autre groupe a, lui, passé deux journées au Puy-du-Fou, en Vendée, dormant une nuit au camping.

Tous sont revenus ravis de ce bel été !

Nous accueillons Boris, animateur sportif en apprentissage au Creps de Boivre, qui accompagnera Charlotte durant la saison 2021-2022.

Vous trouverez toutes les informations

sur le site de la mairie ou en contactant Charlotte au 07 85 60 90 43 ou sur mdj@beaumontsaintcy.fr

ANIMATIONS

Marché estival au lac



Nouveau à Beaumont Saint-Cyr : la commission Vie Locale, en partenariat avec le Parc de St-Cyr, a organisé cet été au Lac un marché estival de producteurs, artisans et artistes.

Les souhaits qui ont animé ce projet sont de mettre en valeur les acteurs locaux, de pérenniser une animation estivale sur la commune, de créer une ambiance pour les vacanciers, les touristes d'un jour et bien entendu les habitants, mais aussi de montrer que la commune et la SAGA (société gestionnaire du Parc) travaillent très bien ensemble.

Ce marché s'est tenu tous les vendredis du 16 juillet au 27 août de 17h00 à 21h00 sur la place à l'entrée de la plage.

Ce sont 29 exposants qui se sont relayés durant ces 7 dates :

fruits et légumes, miel, fromages, pâtisserie, tourteaux, torréfacteur, viticulteur, safran, travail du cuir, bois flotté, jouets en bois, vannerie... et bien d'autres activités encore...

Ils ont tous été ravis de l'accueil et de l'organisation et sont impatients de revenir à l'été 2022.

RÉPONSE

Jeux page 35

La Croix des Plaines,
sur les hauteurs
de Saint-Cyr

Décembre

- Vendredi 3, 20 h, **Loto** organisé par l'ESBSC (Foot)
Salle des fêtes à Beaumont
- Samedi 4, 13 h 30, **Décoration du sapin** par les enfants. Arbre de Noël organisé par Comité des Fêtes de Saint-Cyr, Salle socio-éducative à Traversais
- Samedi 4, Journée, **Téléthon** organisé par Les Bipèdes Parc de Saint-Cyr
- Samedi et dimanche 11 et 12, journée, **Marché de Noël** organisé par le Comité des fêtes de Beaumont Salle des fêtes à Beaumont
- Dimanche 12, 14 h 30, **Concert « chants de marinières »** organisé par Patrimoine Culture et Traditions Église de Beaumont
- Samedi 18, journée, **Marché de Noël** organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Cyr Salle socio-éducative à Traversais
- Dimanche 19, **Balade de Noël** organisée par Les Bipèdes
- Dimanche 19, journée, **Animation équestre** de Noël organisée par Les amis du centre hippique Centre équestre de la Ballonnière
- Vendredi 23, 18 h, **Cinéma « Encanto »**
- Vendredi 20 h 30 **Cinéma « On est fait pour s'entendre »** organisé par MJM Cabaret
- Samedi 31, à partir de 19 h, **Repas dansant** organisé par l'Association du clos Bureau Salle des fêtes à Beaumont

Janvier

- Jeudi 13, **Les jeudis du cinéma** organisé par MJM Cabaret
- Samedi 15, **Vœux du Maire et du Conseil Municipal** organisés par la Municipalité Salle des Fêtes à Beaumont
- Samedi 28, **Loto** organisé par ESBSC (Foot)

Février

- Vendredi 4, **Loto** organisé par Les bipèdes Salle des Fêtes à Beaumont
- Samedi 5, 20 h 30, **Théâtre « Billet gagnant »** organisé par La clique à Claque Salle socio-éducative à Traversais
- Dimanche 6, 15 h, **Théâtre « Billet gagnant »** organisé par La clique à Claque Salle socio-éducative à Traversais
- Jeudi 10, **Les jeudis du cinéma** organisés par MJM Cabaret

Mars

- Samedi 5, **Bal de la Gym** organisé par Saint-Cyr Form'
- Jeudi 10, **Les jeudis du cinéma** organisés par MJM Cabaret

Avril

- Jeudi 7, **Les jeudis du cinéma** organisés par MJM Cabaret
- Samedi 22, **Chasse aux œufs** organisée avec les jeunes de la MDJ place du 11-Novembre
- Dimanche 24, journée, **Animation équestre** de Pâques organisée par Les amis du centre hippique Centre équestre de la Ballonnière

Mai

- Jeudi 5, **Les jeudis du cinéma** organisés par MJM Cabaret
- Dimanche 8, journée, **Vide-greniers** organisé par ESBSC (Foot)
Parc de Saint-Cyr
- Dimanche 15, journée, **Marché des producteurs et Artisans, vide-greniers** organisé par le Comité des fêtes de Saint-Cyr
- Dimanche 22, **randonnée** organisée par Les Bipèdes Parc de Saint-Cyr
- Jeudi 26, journée, **Le relais des asperges** organisé par Les Bipèdes

Juin

- Jeudi 2, **Les jeudis du cinéma** organisés par MJM Cabaret
- Samedi et dimanche 25 et 26, journée, **L'école autrefois : « et si je repassais mon certif ! »** organisée par Patrimoine Culture et Traditions Chapelle de la Madeleine

CULTURE

La bibliothèque

Deux nouveaux services sont proposés pour vous faciliter l'accès à la bibliothèque

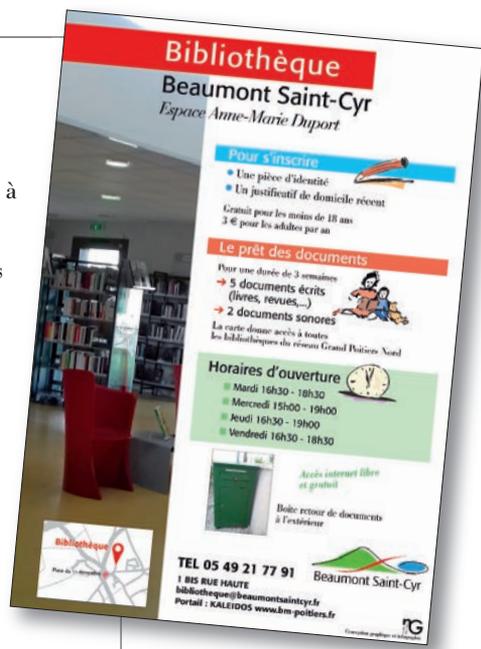
- le portage à domicile par Jocelyne, la bibliothécaire
- et tous les 1^{ers} mardis du mois le CCAS propose de venir en bus à la bibliothèque (sur inscription). Renseignez-vous auprès de la mairie.

Toujours plus de ressources !

Avec sa carte, le lecteur peut bénéficier des ressources numériques proposées par Grand Poitiers - livres numériques, musique, films, presse...

Voir sur le portail « Kaleidos » ou www.bm-poitiers.fr.

... Mais aussi de la bibliothèque départementale sur le portail « Lire en Vienne »



L'heure du conte a eu lieu le 6 octobre à la bibliothèque.

L'heure du conte est toujours un événement pour les enfants.

Mireille reviendra avec son sac rempli d'histoires les mercredis

- 1^{er} décembre,
- 26 janvier 2022,
- 23 mars 2022
- 18 mai 2022 à 15h.



Une fresque dans le jardin de lecture

Du 7 au 9 juillet un atelier graffiti avec le club des jeunes de Beaumont Saint-Cyr a permis la réalisation d'une fresque dans le jardin de lecture de la bibliothèque.

C'est l'artiste Saïd Boucenna qui, durant trois matinées, a encadré les jeunes.



La bibliothèque sera fermée du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclus.

Saïd Boucenna, né en 1975 en banlieue parisienne, est arrivé en Poitou au CREPS de Boivre à 17 ans. Initié enfant, à la calligraphie arabe, graphiste, artiste graffeur autodidacte, il est reconnu pour ses fresques murales, ses expositions, ses spectacles vivants, et aussi pour son implication dans des interventions auprès des écoles, des jeunes, dans les prisons...

Il a installé son atelier à Bonneuil-Matours, dans la maison du poète Maurice Fombeure.

LA VIE ENSEMBLE

Une commune très ...attractive

« Que cette commune est belle et agréable ! »



C'est sans doute ce que se sont dit les gens du voyage qui ont illicitement envahi le complexe sportif Michel Brémaud en cette fin juillet. Ce sont environ 150 véhicules et caravanes qui se sont installés sur les terrains annexes.

La mairie a aussitôt déposé plainte en gendarmerie et engagé les procédures auprès de la préfecture. Ils sont restés une semaine. Fort heureusement, les dégâts engendrés ont été limités. C'est surtout la surface de jeu du terrain 2 qui a souffert de ce stationnement. Le prestataire d'entretien des terrains, aidé de nos services, a pu remettre la zone de jeu en état rapidement et ainsi permettre au club de foot de reprendre ses activités.

Parc de Saint-Cyr : retour aux loisirs !



Certains des événements programmés pour le printemps 2021 sur le domaine du Parc de Saint-Cyr ont été reportés en raison de contraintes sanitaires qui perduraient. Toutefois, la saison estivale a pris doucement ses quartiers et les visiteurs ont été au rendez-vous, malgré la météo quelque peu capricieuse.

Le Parc de Saint-Cyr : deux labels à son actif

En 2020, le Parc de Saint-Cyr était nommé **Station Sport Nature**. Le souhait du Département est de développer un **réseau de Stations Sports Nature**. Ces stations ont pour vocation d'accroître la pratique des sports de nature dans le respect de la réglementation et de l'environnement. Courant 2020, le Parc de Saint-Cyr, en partenariat avec la Commune de Beaumont Saint-Cyr, était également labellisé **Pavillon Bleu**. Ce label touristique international, gage d'une eau de baignade d'excellente qualité concernant les stations balnéaires et les lacs, a été réattribué au Parc en mai 2021.

Deux nouvelles activités au Parc qui ont fait sensation !

En parallèle de la désormais bien connue Aquazone, structure gonflable aquatique et ses toboggans ainsi que des activités plus traditionnelles telles que la pêche, la randonnée autour du lac, la baignade surveillée, les locations nautiques ou la voile, les visiteurs ont pu durant l'été 2021 s'essayer à deux nouvelles activités :

- l'éfoil, ou comment surfer ou voler au-dessus du lac, avec le partenaire No Wave, le Spot : sensations garanties !
- la trottinette électrique tout terrain avec le partenaire Trott'in Poitou : des circuits sont proposés autour du lac mais aussi sur la commune, comme la balade de la Tour, avec promenade entre les vignes du Domaine de La Tour Beaumont et dégustation des vins de Pierre Morgeau et son équipe !



Des rendez-vous conviviaux durant l'été et à l'automne sur le Parc

Le marché estival des producteurs locaux organisé par la municipalité de Beaumont Saint-Cyr.

Durant le mois d'août, les visiteurs ont pu également profiter de l'exposition en plein air mise en place sur le Parc par le CAUE de la Vienne (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vienne), sur le thème « Eau et nous ».

Le Défi inter-entreprises de Grand Poitiers, relais par équipe de 4, associant l'activité course à pied, course à vélo et course en bateau

pneumatique a fait son retour en septembre 2021. De nombreuses entreprises étaient au rendez-vous, et une fois n'est pas coutume, la journée s'est clôturée par un pique-nique champêtre sur le Parc ! Après avoir été annulée en 2020 puis reportée au printemps 2021, la traditionnelle **Fête des Associations du Parc** a finalement pu se tenir le dimanche 12 septembre 2021. Les associations utilisatrices du site y ont présenté leurs activités. Découvertes, initiations, baptêmes, démonstrations ont rythmé cette journée en accès libre pour le public.

Le Centre de Voile du Haut-Poitou a organisé une **régate sur le Lac**, le dimanche 17 octobre, bénéficiant d'une superbe journée ensoleillée !

Événements à venir en novembre et octobre 2021 sur le Parc

Les pêcheurs ayant pu reprendre leurs habitudes de façon optimale à partir de juillet, les spécialistes de la pêche en float-tube ont pu à nouveau mettre à l'eau leur embarcation à l'occasion de la première **ournée pêche en float-tube le 24 octobre**. Une journée par mois dédiée à la pêche en float-tube sur le Lac de Saint-Cyr devrait être programmée sur les mois d'hiver, en novembre, décembre, janvier, février et mars.

Les amoureux de nature et passionnés d'ornithologie peuvent tout au long de l'hiver accéder aux **observatoires à oiseaux** et profiter des **permanences gratuites à la réserve ornithologique sur le Parc**, proposées par les bénévoles de la LPO Vienne (dimanche 14 novembre, dimanche 12 décembre, de 14h30 à 17h00).

Une belle fréquentation au Camping de Saint-Cyr

Malgré une ouverture retardée au 3 mai en raison des contraintes sanitaires, le Camping **** du Lac de Saint-Cyr a **bénéficié d'une belle fréquentation durant la saison**. Les vacanciers étaient au rendez-vous jusqu'au 30 septembre, sur emplacements nus, en tentes aménagées, en yourtes, éco'lodge ou encore mobil-homes. Les campeurs ont pu profiter de nouveaux équipements sportifs, entièrement réaménagés !

Reprise des compétitions et accueil de beaux événements au Golf

Dès le début d'été, les compétitions ont pu reprendre au Golf du Haut-Poitou grâce au protocole sanitaire mis en place par la Fédération Française de Golf. Le Golf a ainsi pu recevoir de beaux événements fin août et courant septembre tels que le **Grand Prix Jeunes**, le **Pro-Am** qui a réuni une vingtaine d'équipes associant joueurs amateurs et joueurs professionnels, la **Coupe de France Pitch & Putt** ou encore le **Championnat de France Messieurs 4^{ème} Division**.

384 enfants des écoles du département de la Vienne ont pu tester gratuitement le golf à l'occasion d'une journée découverte organisée le 10 septembre, au Golf du Haut-Poitou, en amont du Pro-Am.

La douceur de l'été 2021 a permis aux golfeurs de bénéficier d'un parcours on ne peut plus verdoyant !

Plusieurs compétitions de golf sont programmées sur les mois de novembre et décembre 2021 : Les Hivernales sur le parcours Pitch & Putt, le **Trophée Jules Gris** et la **Coupe du Père Noël** sur le parcours de 18 trous.



Une des 40 communes de la communauté urbaine.

Rouillé

A mi-chemin entre Poitiers et Niort, traversé par la RD611 et desservi par le TER Poitiers-La Rochelle. 2712 Rullicois et Rullicaises répartis entre le bourg et 78 hameaux !

Tous commerces et services de première nécessité. Marché le vendredi matin autour des halles en pierre.

Deux édifices majeurs dans le bourg :

- L'église Saint-Hilaire et sa flèche de 33 m.
- Le temple protestant (1884), l'un des plus grands de l'Ouest et qui possède un orgue réputé.

Au sein du lycée agricole de Venours, le centre d'art contemporain : RURART espace multimédia.

Dans les villages un riche petit patrimoine rural (lavoirs, puits, granges, colombiers...)

Particularité de cette région du Poitou : **les cimetières familiaux protestants.**

Leur origine remonte au début du protestantisme au XVI^{ème} siècle.

La religion réformée étant illégale, les morts n'avaient pas le droit à sépulture dans le cimetière paroissial.

En cas de décès d'un protestant, il fallait dissimuler sa mort pour que le curé ne lui administre pas les sacrements et l'enterrer en secret, de nuit, dans un terrain proche de son habitation.

Après la Révolution, malgré l'existence du cimetière communal pour tous, les familles protestantes ont continué d'inhumer leurs défunts dans le cimetière familial ; et cela encore de nos jours.

Très nombreux à Rouillé, certains sont très anciens. Une association (ASCFP) contribue à leur pérennité.

ACTUALITÉS

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Avant la finalisation du document de planification (PLUi), les documents d'urbanisme actuels (PLU en vigueur)... restent applicables dans chaque commune.

C'est quoi un PLUi ?

Le PLUi règlera le droit des sols des 40 communes de Grand Poitiers, à l'échelle de la parcelle publique ou privée dans le respect du développement durable.

Quand ?

A l'horizon 2025, ce document permettra d'organiser le développement du territoire de manière cohérente.

Donner son avis.

Pour participer à la démarche d'élaboration du PLUi, donnez votre avis en adressant vos contributions écrites :

- En remplissant les registres prévus à cet effet et disponibles en mairie,
- En envoyant un courriel à : concertation.plui40@grandpoitiers.fr
- Un courrier à Mme La Présidente de Grand Poitiers au 84, rue des Carmélites 86000 POITIERS.

NOUVEAU !!!

Nouveau service en ligne : déposez vos demandes d'urbanisme

A compter du 1er janvier 2022, les habitants et professionnels des 40 communes de Grand Poitiers, dont la commune de Beaumont Saint-Cyr, pourront déposer en ligne leurs demandes d'urbanisme.

Un nouveau service en ligne

Proposé par Grand Poitiers, il concerne :

- les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)
- les demandes relatives à l'occupation et l'utilisation des sols (Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis de Démolir, Permis d'Aménager, certificat d'urbanisme...)

Comment déposer une demande d'urbanisme en ligne ?

Il suffira à compter du 1er janvier 2022 de se connecter à la page suivante :

www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/demandes-durbanisme-en-ligne,

puis de sélectionner l'objet de sa demande.

Il vous faudra ensuite créer un compte afin de suivre l'évolution de votre demande et de conserver une trace des documents déposés.

Qui fait quoi ?

Les actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols sont déposés dans la commune où sont localisés les projets et relèvent de la compétence du maire.

L'instruction de ces actes est ensuite confiée au service instructeur de Grand Poitiers quelles que soient les modalités de dépôt (papier ou numérique).

Le dépôt des demandes de manière dématérialisée permettra un gain de temps lors de l'instruction des dossiers.

Quelle est la réglementation à ce sujet ?

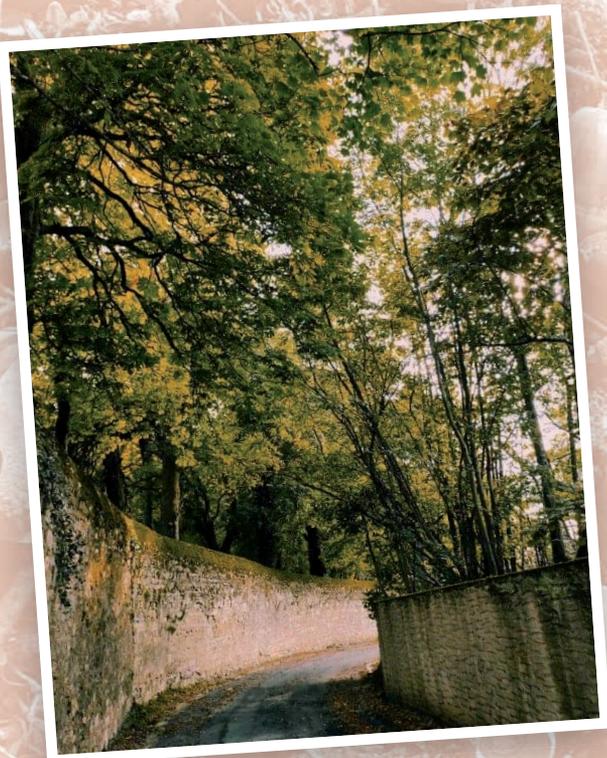
Au niveau national, seules les communes de plus de 3500 habitants doivent proposer un télé service à leurs administrés ; Grand Poitiers a fait le choix de proposer ce service à toutes les communes de la Communauté urbaine, quelle que soit leur taille.

Contactez Christelle Calvados au service urbanisme de la commune

- Beaumont Saint-Cyr (86019)
- Béruges (86024)
- Biard (86027)
- Bignoux (86028)
- Bonnes (86031)
- Buxerolles (86041)
- Celle-Lévescault (86045)
- La Chapelle-Moulière (86058)
- Chasseneuil-du-Poitou (86062)
- Chauvigny (86070)
- Cloué (86080)
- Coulombiers (86083)
- Croutelle (86088)
- Curzay-sur-Vonne (86091)
- Dissay (86095)
- Fontaine-le-Comte (86100)
- Jardres (86114)
- Jaunay-Marigny (86115)
- Jazeneuil (86116)
- Lavoux (86124)
- Ligugé (86133)
- Liniers (86135)
- Lusignan (86139)
- Mignaloux-Beauvoir (86157)
- Migné-Auxances (86158)
- Montamisé (86163)
- Poitiers (86194)
- Pouillé (86198)
- La Puye (86202)
- Rouillé (86213)
- Saint-Benoît (86214)
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux (86222)
- Saint-Julien-l'Ars (86226)
- Sainte-Radégonde (86239)
- Saint-Sauvant (86244)
- Sanxay (86253)
- Savigny-Lévescault (86256)
- Sèvres-Anxaumont (86261)
- Tercé (86268)
- Vouneuil-sous-Biard (86297)

**Grand
angle**

L'automne à Beaumont Saint-Cyr





Grand angle





© Photos :
Aline Bignet, JL Bringer,
Stephane Cintract, Nina Garde,
JL Juteau, Pascal Galard,
Simone Leblanc.

Association des parents d'élèves

rue Haute
86490 Beaumont Saint-Cyr

L'Association des Parents d'Elèves organise différentes manifestations grâce à des membres bénévoles et motivés dans le but de récolter des fonds pour les besoins des enfants dans le milieu scolaire.

Cette nouvelle année 2021/ 2022 nous avons déjà pu proposer la vente de jus de pomme et de madeleines Bijou en octobre.

Les actions prévues pour la fin de l'année 2021 :

- Vente de jus de pomme
- Halloween en partenariat avec l'association du Clos Bureau
- Vente de madeleines Bijou.
- Vente de produits locaux : Dans les prés du Poitou.

En décembre un spectacle de la troupe Ô KAZOO sera offert aux classes de l'école Jeanne-Kaës avec la venue du Père Noël et la distribution de friandises.

Les 18 et 19 décembre : action emballage cadeaux à Auchan Chasseneuil du Poitou.

Nous avons également prévu de nous investir dans le spectacle de Noël offert par la Mairie.

Pour 2022 nous prévoyons :

- Ventes de madeleines Bijou, un bal, un vide ta chambre et un loto.
- Et fin juin 2022 nous espérons faire la Kermesse, moment de joie pour les enfants de l'école.

L'ensemble de ces manifestations nous permettra de répondre aux futures demandes financières des écoles pour les voyages et l'achat de matériels.

L'APE ne peut répondre aux sollicitations des écoles sans l'aide des bénévoles et la participation des parents à l'ensemble des manifestations.

Donc nous vous demandons à tous, parents, habitants de la commune de ne pas hésiter à prendre contact avec nous via notre boîte mail beaumont.ape@orange.fr ou notre page facebook « APE de Beaumont » pour être informés et participer à nos diverses actions.

Et encore un grand merci à tous pour vos participations et contributions !

Les membres de L'APE de Beaumont



Bridge Club du Haut-Poitou



Présentation de notre club

➔ Adresse de Jeu :

2 Place du 11 Novembre 86490 BEAUMONT

Adresse du Siège Social :

25 Place du 11 Novembre 86490 BEAUMONT

Activités :

• Club de bridge créé en 2013, affilié à la Fédération Française de Bridge

• Enseignement du bridge, au sein d'une École de Bridge, par des moniteurs diplômés par la Fédération Française de Bridge

• **Tournois en présentiel** au club 4 fois par semaine le lundi 19h, mardi 14h, jeudi 19h vendredi 14h, **tournois par Internet** 2 fois par semaine le mercredi 20h15 et le samedi 18h

• Participation aux compétitions individuelles et interclubs organisées par la Fédération Française de Bridge et par le Comité Régional sis à Royan

• Bridge scolaire à JAUNAY MARIGNY animé par des moniteurs bridgeurs bénévoles du club :
- au collège SAINT EXUPERY depuis 2018

Et en collaboration avec des enseignants :

- Bridge scolaire à l'école primaire RENE CASSIN, 1 classe de CM2 en 2019 et 2020
- Bridge scolaire à l'école primaire PAUL ELUARD, 1 classe de CM2 en 2020

Bridge
Club
Haut-Poitou

La Clique à Claque

Ça y est, c'est reparti ! La Clique à Claque au complet – six comédiennes prêtes à en découdre – est sur le qui-vive !

Depuis début septembre, chaque mardi soir, à partir de 20h30, six femmes s'égosillent et s'invectivent en campant les personnages qu'Aurélie, notre metteur en scène a imaginés (créés) dans sa nouvelle pièce intitulée « Billet Gagnant »

Cette comédie vous sera présentée **le samedi 5 février 2022 à 20h 30 et le dimanche 6 février à 15h**, salle socio-éducative de Saint-Cyr.

Si quelques surprises... et de taille, sont à craindre pour nos interprètes, parions que Vous, Public, serez le vrai gagnant !

Répétitions :

Tous les mardis soir de 20h 30 à 22h 30 à la salle Socio-Educative - Place de Laumesfeld - Traversais - Saint-Cyr

Représentations :

Samedi 5 février 2022 à 20h 30
et dimanche 6 février 2022 à 15h 30

→ **Siège social : Chez Françoise Demangel**
9, rue des roches - 86490 - Beaumont Saint-Cyr

Courriel : francoise.demangel@wanadoo.fr

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Françoise Demangel : 06 09 30 03 78

Aurélie Coutoux Girault : 06 51 53 92 17



Association du Clos Bureau

Président de l'Association du Clos Bureau
Marolleau Florian

→ assoduclosbureau@gmail.com

06 88 61 70 12.

Nous organisons le réveillon de la Saint-Sylvestre dans la salle des fêtes de Beaumont le 31 décembre 2021.

Le repas sera assuré par le traiteur Philippe Mercier de Naintré.

Il se fera en présence d'un DJ primé plusieurs fois.

Focus

Du changement dans les associations

L'A.P.E. (association des parents d'élèves) Saint-Cyr change de président.

C'est Mme Marie-Emilie Héryn qui assure désormais cette fonction.

Contact : ape.stcy86@laposte.net

Comité des Fêtes de Saint-Cyr 86

→ 1, Rue de la Mairie - Saint-Cyr
86130 BEAUMONT SAINT CYR
Tel : 07 67 91 92 62
Courriel : cdfsaintcyr86@gmail.com

Activités :

Le comité des fêtes est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Ses adhérents bénévoles participent à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de la commune. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social.

Bureau / Membres :

Président : M. Didier ROUIL
Vice-Présidente : Mme. Alexandra AUDRU
Trésorier : M. Manuel RENAUDEAU
Secrétaire : Mme. Nathalie CASPAR
Contact au sein de l'association :
Didier ROUIL (Président)

Nos prochaines manifestations :

- Assemblée Générale : Vendredi 4 février 2022
- Marché des producteurs et Artisans (Vide grenier) :
Dimanche 15 mai 2022
- Fête de l'Été : Samedi 2 juillet 2022



Entente Sportive Beaumont Saint-Cyr

Toute l'actualité du club sur : esbsc.fr
mail : esbsc86@free.fr

Reprise des compétitions

Ce mois de septembre 2021 devait rimer avec la reprise pleine et entière du football amateur après des mois de privation, marqués par l'annulation de ces rencontres qui font le sel de notre sport. Une nouvelle exigence : le passe sanitaire ! Il a compliqué la vie des dirigeants de clubs qui sont néanmoins satisfaits de voir que les effectifs de joueurs licenciés restent stables entre 2020 et 2021 malgré les craintes et contraintes occasionnées,

Les joueurs sont revenus après la Covid. Ils se plaisent au club de Beaumont Saint-Cyr ! Les effectifs par catégorie d'âge sont sensiblement constants à savoir 80 seniors, 60 ados et autant de jeunes pousses à l'école de foot du mercredi. Le tout encadré par une trentaine de dirigeants dont 5 dirigeantes et entraîné par des éducateurs diplômés.

Concernant l'école de foot, le club recherche des personnes disponibles, joueurs ou parents, afin d'encadrer cette catégorie indispensable pour la pérennité de l'ESBS. Une ombre au tableau, le manque de terrains et le peu d'heures disponibles pour l'utilisation de ceux existant sachant que l'hiver les rend souvent impraticables.

En ce qui concerne les résultats, la saison a bien commencé avec l'arrivée de David Perrin comme néo-coach, un début de championnat encourageant et une coupe de France toujours d'actualité avec une place au sixième tour, laissant présager une belle saison suscitant le ravissement des nombreux supporters.

→ Pour tous renseignements prendre contact avec :
Président : Jean Yves KAES - Tél. 05 49 85 50 70
ou 06 07 49 75 00

kaes.jean-yves@wanadoo.fr

Président de l'école de Foot : Philippe BRUERE

Tél. 05 49 52 45 89 ou 07 50 96 86 35

bruere.philippe@gmail.com

DATES A RETENIR

- Loto : Vendredi 3 décembre 2021
à la salle des fêtes de Beaumont
- Loto : Vendredi 28 janvier 2022
à la salle des fêtes de Beaumont
- Vide-greniers : Dimanche 8 mai 2022
au Parc de Saint-Cyr



Association foyer EPS de Beaumont

Depuis la rentrée de septembre toutes nos activités ont repris dans le respect des mesures sanitaires encore en vigueur. Nous avons bon espoir que cette nouvelle saison pourra se dérouler sans interruption. Au passage, nous tenons à remercier celles et ceux qui nous sont restés fidèles, permettant ainsi au Foyer de continuer d'exister.

On peut s'inscrire à tout moment après deux séances gratuites : il reste encore des places dans chacune des activités suivantes :

- **La Danse Jazz**, le lundi de 16 h 30 à 20 h 30, salle du gymnase de l'école primaire de Beaumont. Enseignée par Gina, elle s'adresse aux enfants à partir de cinq ans ainsi qu'aux ados et adultes. L'année se termine par un spectacle mettant en valeur les progrès et le travail accomplis pour le plus grand bonheur de tous.
- **La Gym Douce**, le mardi de 18 h à 19 h, gymnase Thomas-Pesquet. Encadrée par Nadine, elle permet de s'entraîner sans efforts violents pour garder « la forme » très longtemps.
- **La Gym fitness**, le mardi de 20 h 15 à 21 h 15, même salle. Ce sont des séances dynamiques et bien ciblées dispensées dans la bonne humeur par Richard.
- Le yoga, le mercredi de 20 h à 21 h 30 salle du judo. Cette discipline apporte de nombreux bienfaits sur le corps et l'esprit. Les cours sont prodigués par Laurent.
- **Le tennis de table** propose plusieurs créneaux. Les entraînements ont lieu le lundi de 18 h à 19 h 30, le mercredi de 18 h à 20 h, le vendredi de 18 h à 21 h. Le samedi est réservé au loisir de 10 h à 12 h. Le tout dans la salle Thomas-Pesquet.
- **Le Scrapbooking**, mise en valeur de photos, se tient le jeudi de 20 h à 22 h 30 et l'atelier rencontre **Travaux d'aiguilles** le lundi de 14 h à 16 h. On peut retrouver ces deux activités manuelles dans la salle des associations, proche de la salle des fêtes de Beaumont.

A tous, nous souhaitons une bonne saison !

Date à retenir :

Vendredi 1^{er} juillet 2022 à 21 h la Danse Jazz présentera son spectacle de fin d'année dans la Salle des fêtes de Beaumont.

Foyer EPS de Beaumont :

Animations :

- QUIZ 20/11/2021
- SPECTACLE de DANSE JAZZ 01/07/2022

→ **Coordonnées : Mme Anne-Marie Rousseau**
mail : jj.am.rousseau@orange.fr

Activités :

1. Danse Jazz enfants, ados, adultes.
Lundi de 16 h 30 à 20 h 30. Gymnase de l'école
2. Gym Douce adultes. Mardi de 18 h à 19 h.
Gymnase Thomas-Pesquet
3. Gym Fitness adultes. Mardi de 20 h 15 à 21 h 15.
Gymnase Thomas-Pesquet.
4. Yoga mercredi de 20 h à 21 h 30. Gymnase Thomas-Pesquet.
5. Tennis de table, jeunes et adultes. Lundi de 18 h à 19 h 30.
Mercredi de 18 h à 20 h. Vendredi de 18 h à 21 h.
Samedi de 10 h à 12 h. Gymnase Thomas-Pesquet.
6. Scrapbooking : Jeudi de 20 h à 22 h 30.
Salle des associations.
7. Travaux d'aiguilles : Lundi de 14 h à 16 h.
Salle des associations.

Les Amis du centre hippique de la Ballonnière

→ **1 bis La Ballonnière**
86490 Beaumont Saint-Cyr
Contact : asso.ballo@hotmail.com
Nous suivre : Facebook, Instagram
club hippique La Ballonnière.



Association à but non lucratif en relation avec le centre équestre de la Ballonnière à Beaumont Saint-Cyr, notre objectif est de faire découvrir le monde du cheval à un large public : enfants, adolescents, adultes, personnes présentant un handicap.

Nos activités :

- Promotion des activités proposées par le club : calendriers, photos, site internet.
 - Projets pour l'amélioration des équipements : rénovations des locaux, accès aux personnes à mobilité réduite, club house, entretien des espaces verts, bien-être des chevaux.
 - Ventes de crêpes, boissons chaudes lors d'organisation de fêtes au Centre équestre de La Ballonnière :
 - Noël prévu le 19 décembre 2021,
 - Pâques le 24 avril 2022,
 - Fête du club le 2 juillet 2022, fête du cheval en septembre 2022,
 - Halloween octobre 2022.
- Toute personne souhaitant s'investir dans nos projets est la bienvenue moyennant une adhésion annuelle de 2 euros.

Les Bipèdes de Saint-Cyr

Forts des quelques soupçons de liberté accordés pour les fêtes de fin d'année, beaucoup de personnes entrevoyaient l'année 2021 comme porteuse d'espoir mais très vite il a fallu déchanter avec le retour des restrictions dès ses premiers jours :

Envolée, l'idée de faire le Loto des Bipèdes en février, envolées, les envies de gambader sur les chemins en avril pour la randonnée EULAVIE, envolée, la soif de courir en mai pour le Relais des Asperges ! Comme bien d'autres associations, les Bipèdes ont dû, une nouvelle fois, remettre à plus tard tous les projets...

« Un vent de Liberté »

Pourtant, malgré ce début d'année chaotique, la perspective d'un retour à une vie normale a peu à peu pris forme avec le lancement de la campagne de vaccination. Aujourd'hui, malgré les réticences de quelques-uns, les activités des associations reprennent. Ainsi, les Bipèdes ont pu fouler à nouveau les chemins de la commune dès le mois de juin. Le dimanche 12 septembre 2021 nous avons pu organiser la randonnée au bénéfice de l'association EULAVIE avec le Rotary Club de Châtellerault - Châteauneuf et le Parc de Loisirs de Saint-Cyr. Nous avons également tenu un stand lors du Forum des Associations du Parc de Loisirs.

Peu à peu, la vie reprend ses aises et par extension, la vie associative : ainsi les Bipèdes envisagent plusieurs manifestations comme le téléthon et la balade des Pères Noël en décembre, le Loto en février 2022, puis le Relais des Asperges en mai. Côté coureurs, la reprise se fait plus timide avec la programmation de quelques courses au niveau départemental.



Les Bipèdes en sortie à Saint-Brieuc 2019

Dates à retenir :

Sorties randonnées, tous les jeudis à 14h et les dimanches à 9h. Rendez-vous devant la Salle socio-éducative, Place Laumesfeld à Traversais Saint-Cyr ou Place du 11-Novembre à Beaumont Saint-Cyr

- Samedi 4 décembre 2021 : Le Téléthon au Lac de Saint Cyr
- Dimanche 19 décembre : La Balade de Noël
- Vendredi 4 février 2022 : Loto des Bipèdes Salle des Fêtes de BEAUMONT
- Dimanche 22 mai 2022 randonnées autour du Lac de Saint-Cyr avec l'ASSHAV**
- Jeudi 26 mai 2022 Le Relais des Asperges (courses et randonnées)

→ Président : Jean Michel ROCHER :

07 69 07 69 33 - jmrocher86@free.fr.

Secrétaire : Gérard DEMANGEL 06 07 50 14 78

les-bipedes-de-saint-cyr@wanadoo.fr

Site internet : www.lesbipedesdesaintcyr.com

« Courir, Marcher... la Liberté en pleine nature »

Les Mousquetaires à votre service

Association loi 1901, créée en mars 2021, son objet est de répondre aux besoins de certaines familles pour la garde d'enfant à domicile et de proposer du personnel remplaçant pour diverses structures relatives à l'enfance (crèches, IME, écoles, ASE...) dans tout notre département.

- Garde à domicile d'enfants de 3 à 18 ans.
- Garde à domicile d'enfants de 3 à 21 ans en situation de handicap.

Toutes ces prestations sont apportées par du personnel diplômé et sont adaptées aux besoins particuliers des parents ou des structures (horaires de travail par exemple) du lundi au vendredi, et le samedi jusqu'à 17h30.

Actuellement l'association fonctionne avec 2 bénévoles et 9 intervenants salariés, tous diplômés (éducateur jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance, éducateur AMP, éducateur sportif).

Pour permettre le bon fonctionnement de cette association notre commune met à disposition de ces mousquetaires un local de la mairie de Saint-Cyr.

Président : Stéphane SIMONET

Secrétaires : Christine Hormann

et Sarah Brionnaud

Trésorière : Christelle Deschamps

→ Contacts :

Accueil : 06 80 56 68 69

11 bis rue de la Mairie

86 130 Beaumont Saint-Cyr

Sur rendez-vous

Mail :

lesmousquetairesavotreservice@gmail.com

Site web : [www.les-mousquetaires-a-](http://www.les-mousquetaires-a-votre-service.com)

[votre-service.com](http://www.les-mousquetaires-a-votre-service.com)

Page facebook.



Patrimoine Culture et Traditions

→ 6, rue de Montcouard,
beaumont.patrimoine@gmail.com
Tél : 06 85 80 56 12

L'association a pour but de faire connaître et de mettre en valeur le patrimoine de Beaumont Saint-Cyr et des environs. Patrimoine architectural comme la chapelle de la Madeleine, patrimoine naturel, culturel avec le parler poitevin etc.

Manifestations phares :
le marché médiéval, le concert de Noël. Le fruit des recherches des adhérents est publié sur le site internet www.beaumont-patrimoine.com

Suivez-nous !
Des activités de préparation des animations ont lieu régulièrement : fabrication de costumes, de savons, teintures avec les plantes, tissage... Tous les adhérents peuvent participer en fonction de leur centre d'intérêt.

Prochaines manifestations :

- Dimanche 12 décembre à 14 h 30
en l'église Notre-Dame de Beaumont
- Les joyeux lurons du **groupe ORPHE'UM** vous invitent à (re)découvrir un répertoire de chant de marins et de marinières, agrémenté d'anecdotes maritimes et fluviales. Venez nombreux partager ce moment musical et convivial !
Direction artistique : Aurélien POYANT



*Orphé'um ? De joyeux lurons nous sommes !
Au programme ? Chants de marins et de marinières dans l'âme...
Mais encore ? Chansons pour rire et de métiers, on adore !
Particularité ? Si le cœur vous en dit, avec nous chantez !*

- 25 et 26 juin 2022 : « **et si je repassais mon certif ?** »
exposition et animations à la chapelle de la Madeleine à Beaumont.

Lotus Yoga

Animations en 2022 :

Salon du bien-être organisé en partenariat avec le Comité des fêtes de Saint-Cyr

L'association LOTUS Yoga propose des cours de Kundalini Yoga, deux fois par semaine, dispensés par Taran Kaur (Eva POUZET) : (diplômée de l'université de Rishikesh en Inde et de l'école de yoga Amrit Nam Sarovar en France).

Qu'est-ce que le Kundalini Yoga ?

Le Kundalini Yoga réunit de nombreuses formes de yoga. Les exercices sont basés sur différentes techniques : la respiration, le rythme, des postures dynamiques ou statiques, le son (les mantras), la relaxation et la méditation. En englobant toutes ces techniques, le Kundalini Yoga est très efficace.

Quels en sont les bienfaits ?

La pratique du Kundalini Yoga apporte un équilibre tant sur le plan physique que mental. Elle active la circulation de l'énergie vitale, favorise l'énergie créatrice, renforce le système immunitaire et stimule les systèmes d'auto-guérison. Sa pratique apporte aussi un bien-être psychologique en aidant à chasser le stress, à se recentrer, à mieux gérer ses émotions. Elle permet de se régénérer mentalement. A un niveau avancé, il permet à chacun de développer sa propre spiritualité, d'élargir sa conscience et de développer sa sagesse intérieure.

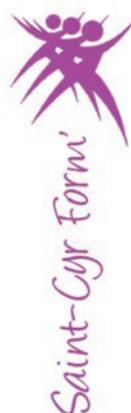
Eva enseigne cette pratique depuis plus de 10 ans, elle adapte les exercices en fonction des possibilités et du niveau de chacun. Si les cours en présentiel ne sont pas possibles : Eva met des vidéos d'exercices en ligne, et dispense les cours en visioconférence deux fois par semaine. 2 cours d'essais gratuits

Horaires : Lundi 10 h-11 h 15 / Jeudi 20 h-21 h 15

Lieu : salle socio-éducative de Saint Cyr :
rue de la Mairie (en face des commerces)
Passé sanitaire et règles sanitaires obligatoires

→ **Contacts** : lotusyogasaint-cyr@hotmail.fr
Eva POUZET : 06 79 92 75 02

Association Saint-Cyr form



« Bien dans son corps bien dans sa tête » telle est notre devise pour l'association de gym Saint-Cyr Form'. Nos cours se déroulent à la salle socio-éducative de Traversais. Ils visent à améliorer le renforcement musculaire, le cardio, la souplesse, la coordination, le bien être en général et la convivialité. Ils sont diversifiés et chacun(e) peut ainsi trouver le cours qui lui convient des seniors aux plus jeunes.

- Lundi 19h : Cours de Pilates avec Odette
- Lundi 20h15 : Gym dynamique
- Mardi 11h : Gym douce avec Isabelle
- Mercredi 20h15 : Gym dynamique avec Matthieu
- Jeudi 9h : Gym douce avec Isabelle

Animation à venir :

Bal de la gym le samedi 5 mars 2022

→ Contacts :

Chantal Chartier présidente 06 62 77 62 36

Virginie Meynard secrétaire 06 77 98 87 57

Corinne Petitjean trésorière 06 22 05 38 03

La pétanque beaumontoise

Le Boulodrome aire de jeux se situe derrière l'Église, dans l'ancien local technique de la commune.

Objet de l'association :

développer la pratique de la pétanque et du jeu provençal.

L'association est affiliée à la FFPJP par l'intermédiaire du comité départemental duquel dépend le siège social de l'association.

34 licenciés

20 adhérents

1 Équipe vétérans (DIV1)

3 Équipes séniors

Un boulodrome couvert, aire de jeux

Horaires :

Le mardi de 15h à 20h

Le vendredi de 15h à 20h

Le samedi et le dimanche de 15h à 20h

en l'absence de compétitions.

→ Le Président M. Laurent CADET

06 12 88 47 11 - Laurent.cadet@wanadoo.fr

Le Secrétaire : M. Joël MAUGUIN

06 82 79 78 82 - j.mauguin@cegetel.net





Taekwondo

→ *Association Taekwondo Valvert*
16 Pl. de la Liberté,
86130 Saint-Georges-lès-Baillargeaux,

Tél : Alain Pirodeau 06 19 02 90 05

Créé en 1996 par Maître Alain PIRODEAU (6e DAN), le club compte actuellement plus de 240 licenciés, tous niveaux confondus et un nombre croissant de ceintures noires.

Premier club de taekwondo de la Vienne (86) et du Poitou-Charentes pour son nombre de licenciés, il est labellisé 4 étoiles pour la quatrième fois par la FFTDA, en récompense de son engagement sur les compétitions, l'arbitrage, la formation et l'évolution de nos pratiquants.

Les cours dispensés sur les communes de Beaumont, Dissay, Naintré et Saint-Georges-lès-Baillargeaux offrent différents créneaux permettant à chacun de trouver son rythme et de s'épanouir dans sa pratique.

Les cours sont ouverts à tout public à partir de 4 ans.

En complément des cours de Taekwondo, nous proposons également des sections Body Taekwondo et Hapkido.

Le mieux est de venir essayer en profitant de nos 2 cours d'essai gratuits !

Pour les horaires, vous pouvez consulter le site de l'association à l'adresse <http://www.taekwondovalvert.fr/index.php/tous-les-horaires>

passion, humilité et plaisir

Team 910 : actualité de l'association

Créée en janvier 2021 avec une dizaine de membres, Team 910 en compte désormais une vingtaine, tous passionnés de belles voitures qu'elles soient récentes ou anciennes.

Il est d'ailleurs possible de les **admirer tous les 3^{èmes} dimanches de chaque mois**, à partir de 10h alternativement sur la place de Beaumont ou sur le parking de la salle socio-éducative à Saint Cyr.

→ **Contacts :**
Président :
Mickaël Le Roch
06 74 47 20 65
Vice-président / trésorier :
Jean-Louis Bringer
06 07 57 77 01
Secrétaire :
Jean-Luc Armaing
06 20 42 60 11

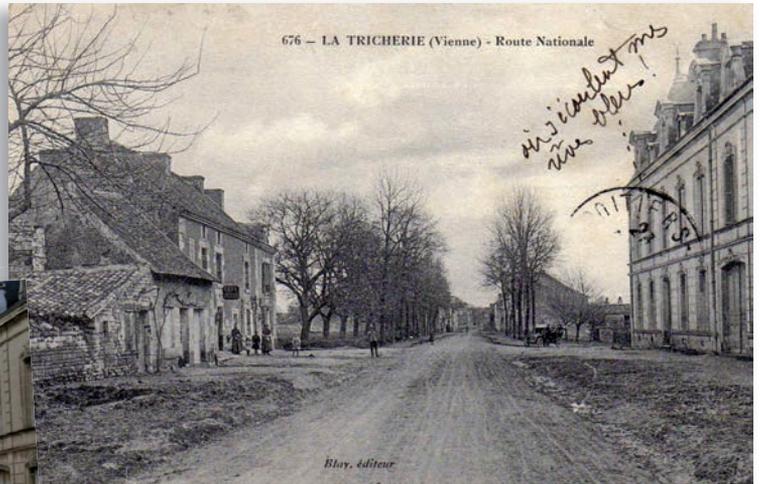
Facebook : Team 910



Un peu de notre histoire

La Tricherie

Hier et aujourd'hui



La RN 10



La gare



La coopérative



Tout

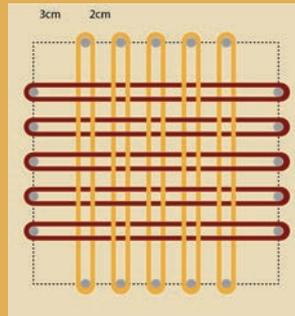
Le coin des petits bricolos

TAWASHI ou comment recycler les vieilles chaussettes !

Une éponge zéro-déchet, lavable et réutilisable !
C'est plus joli qu'une éponge industrielle, non ?

Pour réaliser ton tawashi tu as besoin

- d'une planche en bois
- de 20 clous à tête
- d'un marteau
- de vieux tissus : chaussettes, manches de tee-shirt ou jambes de legging
- d'une paire de ciseaux
- d'une règle
- et d'un crayon.



Les étapes

1. Dessine sur ta planche en bois un carré de 14 cm de côté.
2. Marque l'emplacement des clous sur les traits : tu laisses 3 cm entre le coin et le premier clou puis 2 cm entre chaque clou, sur les 4 cotés du carré. Plante tes clous.
3. Découpe tes chaussettes, pull... en 10 bandes circulaires d'environ 3 cm de largeur
4. Commence à tisser : tu tends tes bandes entre les clous de façon à obtenir 5 bandes horizontales.
5. Tu fixes l'extrémité d'une bande dans un clou libre, et tu passes dessus puis dessous les bandes horizontales. Attention pour la bande suivante tu passes dessous puis dessus ! et tu inverses à chaque bande.
6. Ton tissage terminé, tu décroches un anneau de son clou et tu le passes dans l'anneau suivant et ainsi de suite jusqu'à la fin. Tu tires bien sur la dernière boucle qui servira d'accroche.

Mots mêlés

L A R E D I S R E T N I U R P B I U U E
 Ç Z S I G R O P T A B U G C T P K M I R
 Q P L A N E T E S A O Ç E N H I T G N H
 T O L P A X O T D U Y U O D E Z O A Ç O
 E L A T I B R O O H Ç S S A T I L L Z Z
 A S T E R O I D E S I Q T A T L B A Ç R
 F U R N N A P A L A E U A Y E F U X T P
 S S W A H G F N N J S L T J V J H I F T
 R E U D U J Ç I S P U E I Ç A E O E I D
 U T A W Q Z B N P R N R O O N V R L H R
 E O Q C S M M B A O S E N K T A U X H I
 T M E C O J I H T P E H N Q I E E O U C
 N I R C U V S J I U C P A U L D T B M B
 A S A D N A S Y A L S S I H K M A A A Ç
 S L J P P W J Y L S E O R M T C R R N S
 E P O T R J Ç Y T E R I E Z I X O Y O E
 P V T W J Q U S P U X L H O W E L I I W
 A P E T E M O C Ç R R E X L D D P J D V
 F Q C O M T U U Z Z N H A A S B X X E Q
 P G I N O I T A L L E T S N O C E G N Q

ETOILES
 SPATIAL
 NAVETTE
 ORBITALE
 GEOSTATIONNAIRE
 HELIOSPHERE
 PROPULSEUR
 COMBINAISON
 ASTRONAUTE
 PLANETE
 ASTEROIDE
 COMETE
 APESANTEUR
 HUBLOT
 INTERSIDERAL
 HUMANOIDE
 EXPLORATEUR
 GALAXIE
 CONSTELLATION

A vous de jouer !

Sauriez-vous dire où se trouve cette croix ?

Réponse en page 17



Cofère posthume

Ici, sera sa tombe avons-nous décidé,
Ici, nous espérons retrouver la paix
Entre un socle de granit et une colonne de marbre
Entre silence et palabre...
Mais même ici, on nous dérange...
Certains se servent, ça les arrange.
Sans aucune pensée pour ceux qu'ils blessent
Comment osent-ils, faire preuve de tant d'indélicatesses...
Ces derniers messages, sur une plaque, déposés
S'envolent par vanité,
Disparaissent par cupidité...
Ces fleurs atténuent la peine,
Elles ne trouveront pas de meilleur jardin,
Malgré ce que pensent les sans-gênes,
Que celui de ce proche qui a partagé notre chemin.
J'ai fait le choix de ne pas juger.
Trop facile, de considérer cela, comme de la bêtise
Merci de nous laisser le plaisir de nous retrouver
Le temps d'un instant, un instant sans trahison.

Greg

Pour mémoire

*Nous vous rappelons que la violation ou la profanation,
par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures,
d'urnes cinéraires ou de monuments érigés à la mémoire des morts
est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.
(Article 225-17 du Code Pénal)*



[https://m.facebook.com/
Beaumont-Saint-Cyr-107230717589574/](https://m.facebook.com/Beaumont-Saint-Cyr-107230717589574/)

« Restez informés »
www.beaumontsaintcyr.fr